



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



Ville de  
Flixecourt

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**Nièvre & Somme**  
Un territoire à Découvrir

# CONVENTION CADRE PETITES VILLES DE DEMAIN VALANT OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

Pour la commune de Flixecourt

# ANNEXES

## Table des matières

<b>I- Diagnostic détaillé.....</b>	<b>3</b>
Un profil sociodémographique spécifique .....	3
Une situation de l'habitat typique .....	11
Une densité d'équipements et de services témoins de la fonction de centralité de Flixecourt.....	20
Une mobilité typique d'une centralité dans un contexte rural.....	35
Une économie industrielle associée à des profils d'emplois productifs .....	42
Des dynamiques environnementales et écologiques spécifiques à prendre en considération.....	50
Un territoire riche en patrimoine naturel et un besoin de valorisation du patrimoine bâti .....	54
<b>II-Programme global d'actions et de projets .....</b>	<b>64</b>
<b>III-Périmètre ORT .....</b>	<b>66</b>
<b>IV-Maquette Financière.....</b>	<b>67</b>
<b>V-Fiches action .....</b>	<b>68</b>

## I- Diagnostic détaillé

Le diagnostic présenté ci-dessous détaille la situation et les dynamiques en cours sur la commune de Flixecourt dans son contexte territorial.

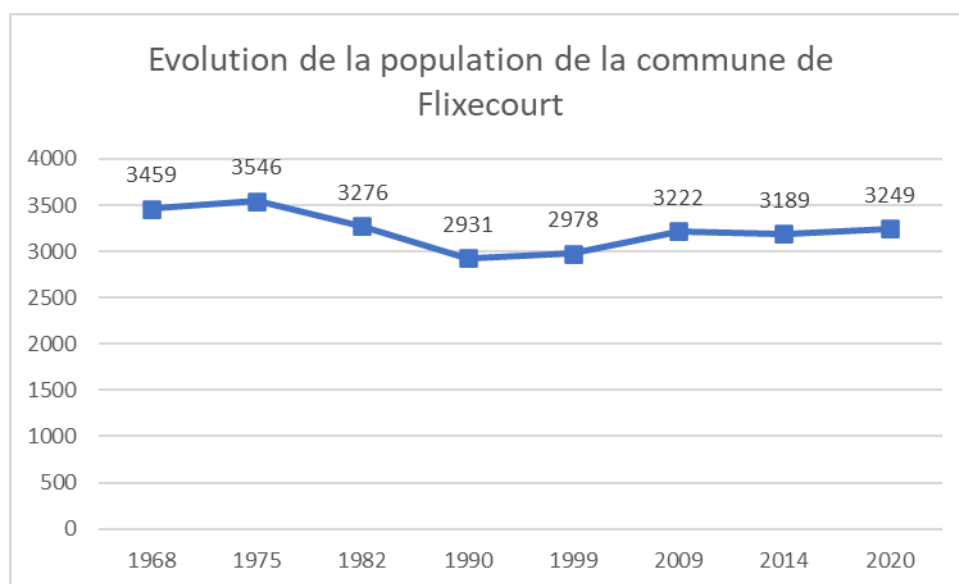
### Un profil sociodémographique spécifique

Une évolution démographique stabilisée depuis 2009

La Ville de Flixecourt a connu **plusieurs phases d'évolution démographique** depuis les années 1980.

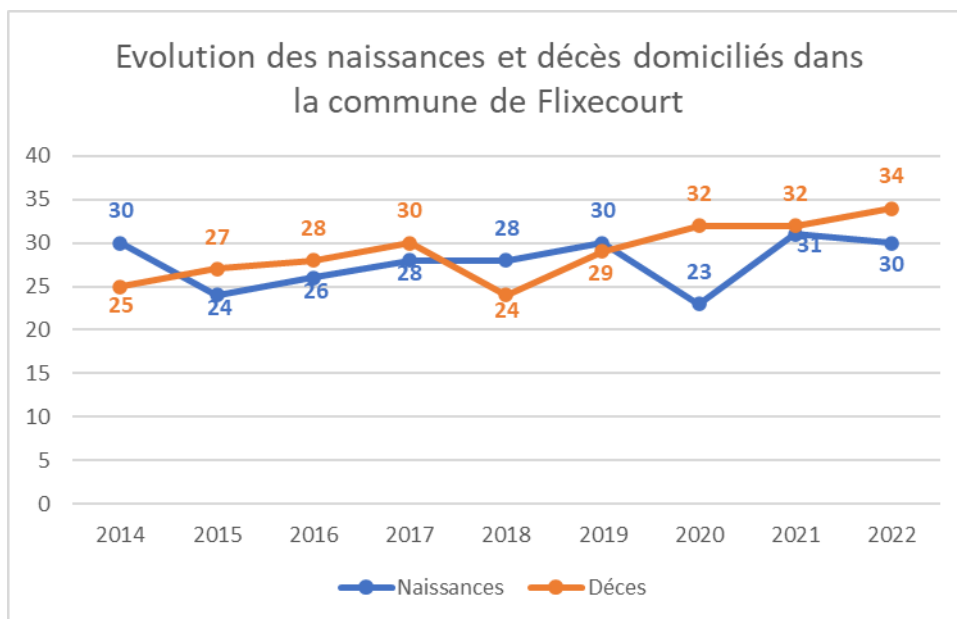
- La période 1982 à 1990, coïncidant avec le **déclin de l'industrie du textile** dans le Val de Nièvre, s'est traduite par un **repli** (-1,4%). Cette tendance s'est poursuivie jusque dans les années 2000 ;
- A partir des années 2000, la population **augmente** et se **stabilise** en 2009 avec une légère hausse. Les variations sont stables depuis cette période.

En 2020 la commune recense 3 249 habitants. Sa variation entre 2014 et 2020 **reste positive (+0,3%)**, la positionnant au-dessus du référentiel de l'intercommunalité (-0,3%) et du département (-0,1%) sur la même période.



*Données INSEE- traitement Ville de Flixecourt*

La stabilité démographique de la commune est liée à la conjugaison d'un **solde naturel maîtrisé** (0% sur 2014-2020) et d'un **solde migratoire positif** (+0,3% sur la période). Cette dynamique témoigne d'une **attractivité certaine** qui rend la situation de la commune relativement spécifique. En effet, sur la même période, la Communauté de Communes Nièvre et Somme a accusé une variation annuelle moyenne de population négative (-0,3%) et ce du fait d'un solde migratoire négatif (-0,4%) ne permettant pas de compenser un solde naturel positif (0,1%). La commune de Flixecourt suit donc une tendance inverse à l'intercommunalité, la commune attirant de nouveaux habitants. Ce facteur différenciant est **particulièrement notable pour les villes centres du programme Petites Villes de Demain**.



*Données INSEE- traitement Ville de Flixecourt*

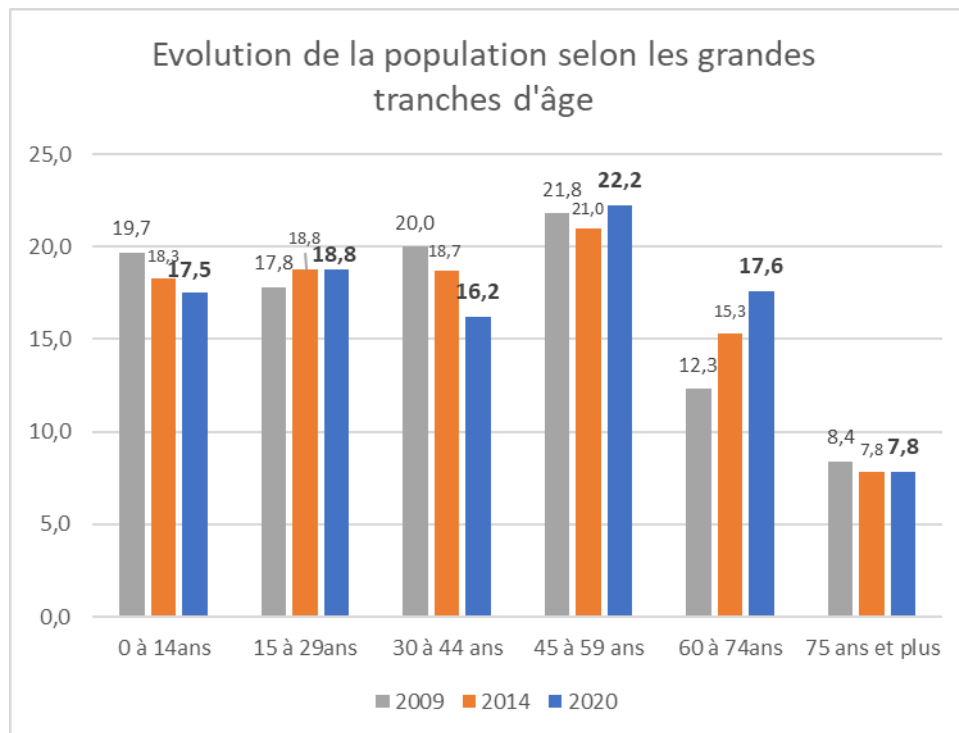
Flixecourt reste la **commune la plus peuplée et la ville-centre de l'EPCI** suivie par la commune d'Ailly-sur-Somme avec 2 914 habitants en 2020. A l'échelle du département Flixecourt est la 18<sup>e</sup> ville en termes de population.

Notons également que Flixecourt propose un **cadre de vie relativement dense** à ses habitants avec une densité de 274,4hab/km<sup>2</sup> (avec une superficie de 11.84km<sup>2</sup> pour la commune). La densité moyenne de la France est de 106,2hab/km<sup>2</sup>, de 92,2hab/km<sup>2</sup> pour la Somme et de 88,5hab/km<sup>2</sup> pour la Communauté de Communes Nièvre et Somme. Cette dernière témoigne de formes d'habitat relativement denses pratiquées sur la commune.

#### Une population hétérogène et un phénomène de vieillissement qui s'accroît

A Flixecourt, la majorité des grandes tranches d'âges de l'INSEE sont équivalentes à la moyenne intercommunale ou départementale. Seul la **tranche des 45 ans à 59 ans est surreprésentée** avec 22,2% (contre 21,3% pour l'intercommunalité et 19,5% pour le département). Cette dernière représente en outre la tranche d'âge dominante pour la commune en 2020. Cette situation est probablement un effet de la concentration d'actifs (dont une part importante des contingents est composée de la tranche 45-59 ans) propre aux villes-centres des intercommunalités.

L'analyse plus fine des tendances en cours sur les différentes strates d'âge permet de définir des enjeux éclairants pour la revitalisation.

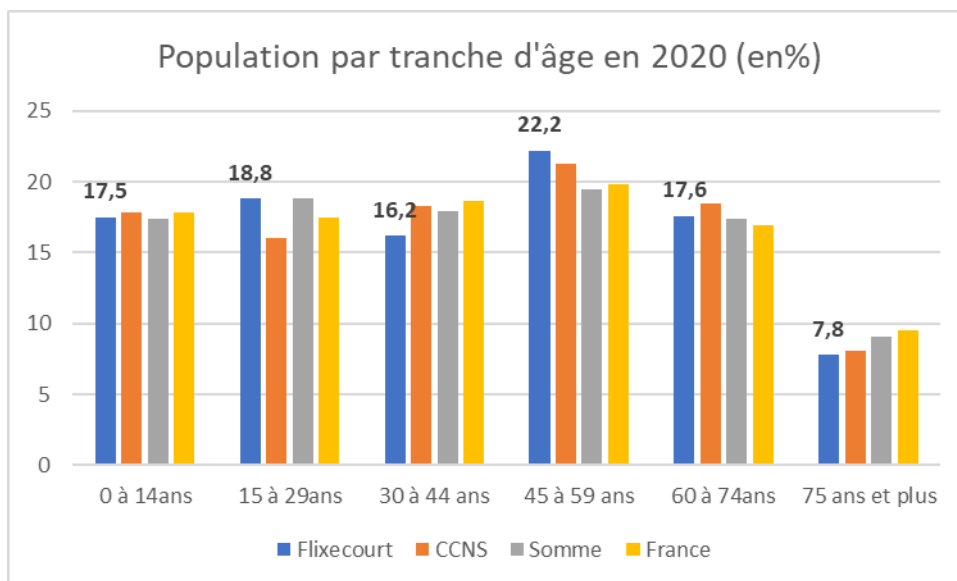


*Données INSEE- traitement Ville de Flixecourt*

#### *Une jeunesse présente et des besoins à satisfaire*

A Flixecourt, 17,5% des habitants ont entre 0-14ans. Ce fait démographique induit une nécessaire prise en charge de la petite enfance, enfance et adolescence sur le territoire. Avec un solde naturel nul, la proposition d'une **offre à destination des jeunes** (couples avec des enfants en bas âge, enseignement adaptée...) revêt un intérêt stratégique pour continuer à rester attractif. Ce besoin est d'autant plus important que cette tranche d'âge a connu un recul notable depuis 2009 (19,7%).

Le nombre de jeunes entre 15 et 29ans reste quant à lui stable depuis 2014. Ces derniers représentent 18,8% de la population, plaçant la commune au-dessus de la moyenne intercommunale (16%) et dans une équivalence avec la moyenne départementale (18,8%). Ce chiffre s'explique à la fois par le vieillissement de la population des 0-14ans en 2009, mais aussi par la présence d'internes dans les **établissements de formation** de la commune (la population recensée étant différente de la population recensée par ménage).



*Données INSEE- traitement Ville de Flixecourt*

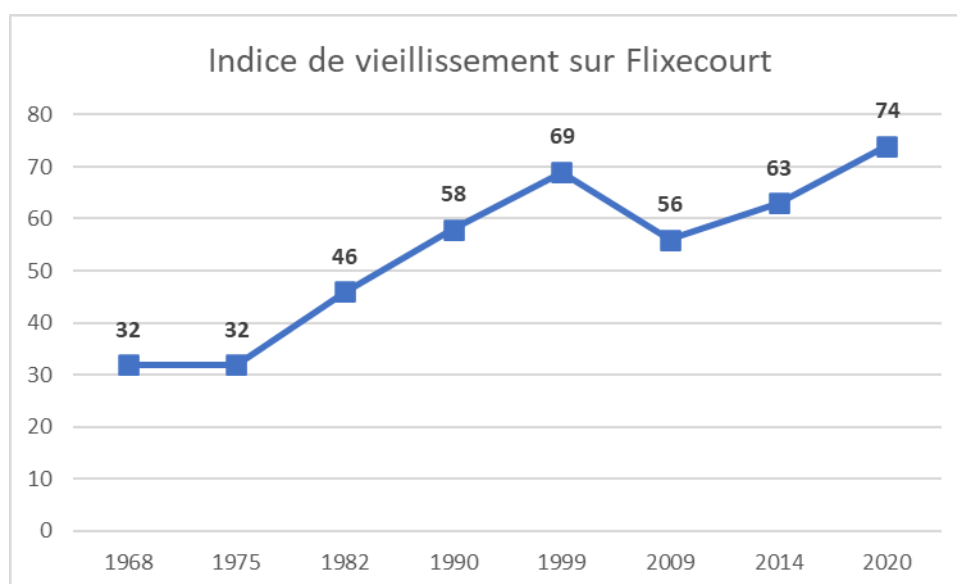
*Des adultes moins représentés dans le mix de population que sur les autres référentiels*

Le nombre de personnes âgées entre 30 et 44ans est de 16,2% en 2020 sur la commune. Cette tranche d'âge, généralement composée d'une part notable d'actifs d'un territoire, est sous-représentée par rapport aux moyennes départementales (17,9%) et intercommunales (18,3%). La commune connaît une forte baisse de cette tranche d'âge depuis 2009 où ils représentaient 20% de la population. Attirer cette population notamment en ciblant les **primo-accédants**, en développant l'**emploi** ainsi qu'en **confortant les équipements** et services indispensables aux familles est une **nécessité**.

*Des séniors en progression*

Le nombre de personnes âgées de plus de 60ans est en constante augmentation depuis 2009.

**L'indice de vieillissement** (rapport de la population des 65ans et plus sur celle des moins de 20ans) en 2020 est de **74 personnes** de plus de 65ans pour **100 jeunes** de moins de 20ans.



*Données INSEE- traitement Ville de Flixecourt*

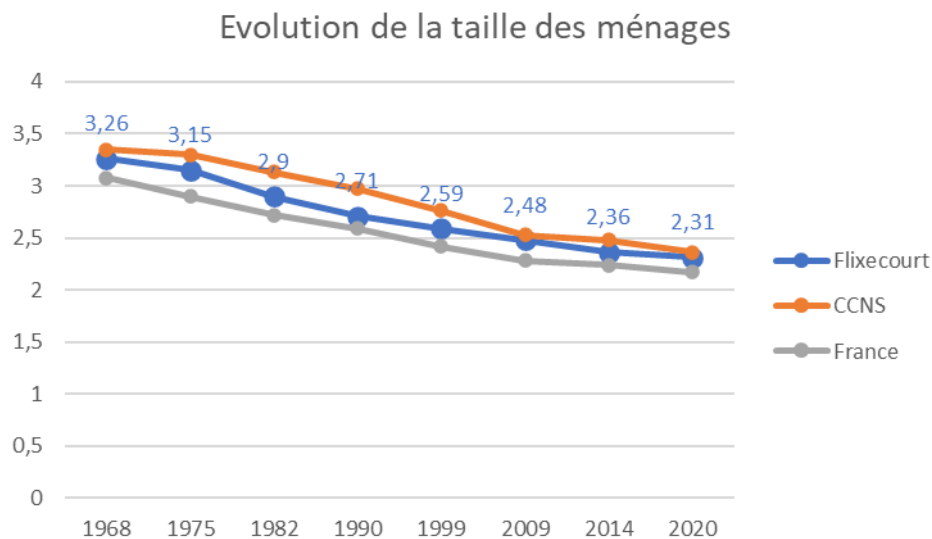
Comme de nombreuses communes labellisées Petites Villes de Demain, Flixecourt doit répondre à cet enjeu de vieillissement avec une **adaptation** de ses aménagements et de l'**offre globale** à destination des séniors. Notons toutefois, que ce **vieillissement reste plus faible** qu'à l'échelle de l'EPCI (84 personnes de plus de 65ans pour 100 jeunes de moins de 20ans) ou du département (83 personnes de plus de 65ans pour 100 jeunes de moins de 20ans).

Bien qu'inférieur aux différentes moyennes, l'**indice de vieillissement est en constante hausse** depuis les années 60. L'évolution de l'indice de vieillissement s'explique notamment par l'allongement de la durée de vie et la baisse de natalité.

Ce phénomène de vieillissement de la population implique de continuer d'adapter autant que possible l'action municipale en faveur en **faveur du bien vieillir**.

### Une composition des ménages témoin des grandes dynamiques nationales

La commune recense 1 344 ménages en 2020 et 3 097 habitants. La taille moyenne des ménages pour la commune est de **2,31 personne**, ce qui est légèrement supérieure à la moyenne nationale (2,17) mais inférieur à la moyenne de l'intercommunalité (2,36). La **taille des ménages est en baisse** constante depuis 1968 comme dans la majorité du territoire national.

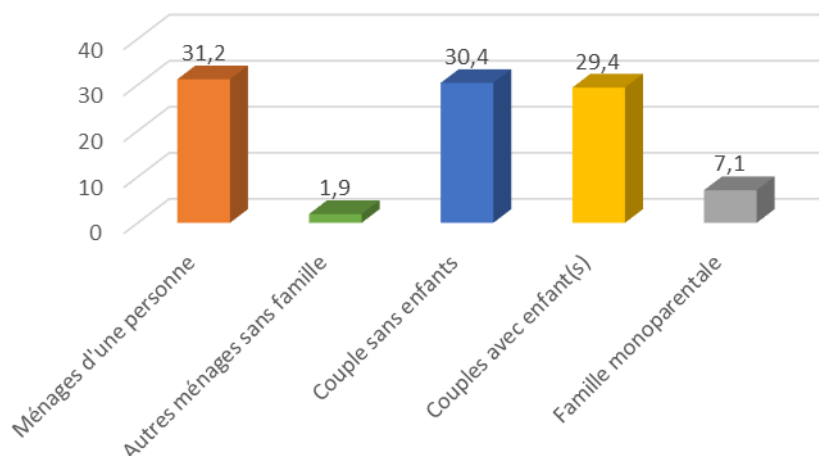


*Données INSEE- traitement Ville de Flixecourt*

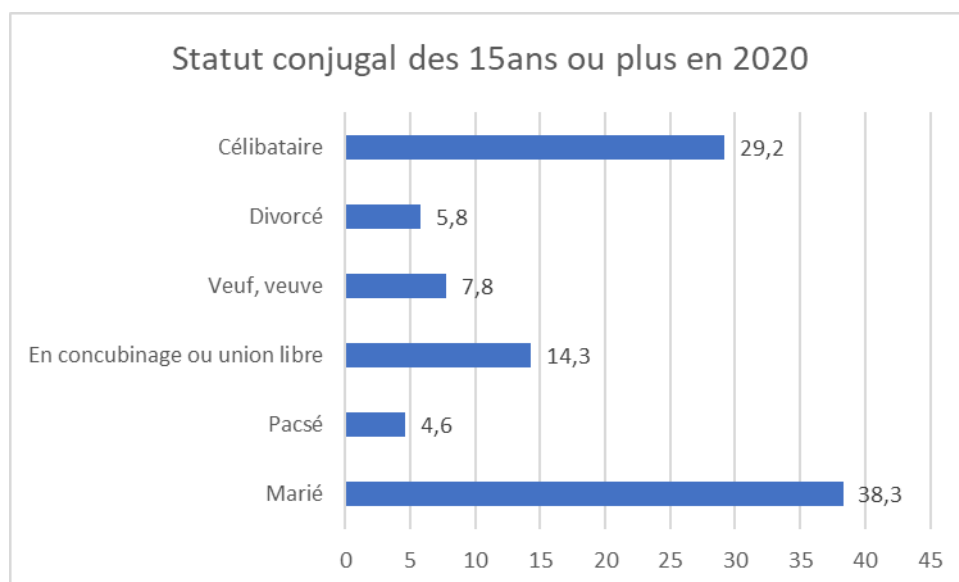
Cette baisse de la taille moyenne des ménages est accompagnée d'une **augmentation du nombre de ménages**. Le desserrement des ménages est un phénomène national (3,08 personnes en 1968 contre 2,17 en 2020) - auquel Flixecourt n'échappe pas - activé par l'augmentation des séparations, la diminution du nombre d'enfants par couple, l'allongement de la durée de vie etc. Ces mutations des cellules familiales nécessitent d'adapter les offres en **équipement, services** et en **logement**.

52% des ménages n'ont aucun enfant, parmi ces 52%, en 2020, 31,2% sont des ménages d'une personne.

### Composition des ménages en 2020 (en %)

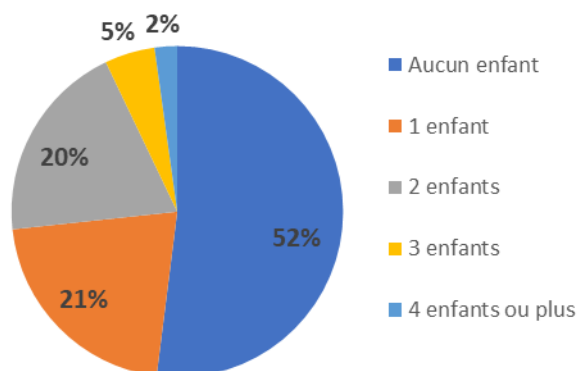


Données INSEE- traitement Ville de Flixecourt



Données INSEE- traitement Ville de Flixecourt

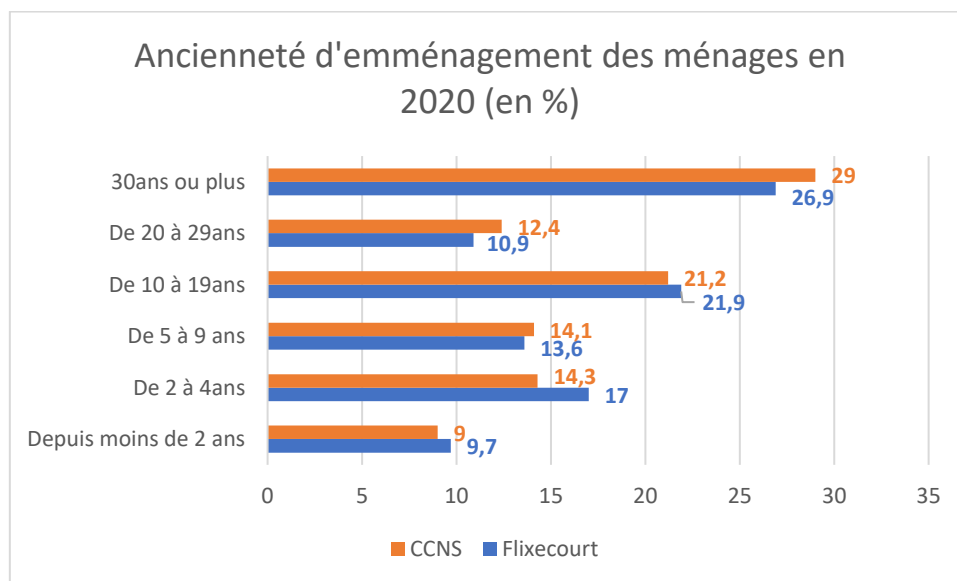
### Familles avec enfants de -25ans en 2020 (en%)





## Des habitants ancrés sur le territoire

A Flixecourt, plus de 26% des ménages vivent depuis plus de 30ans dans leur logement. Ce chiffre est inférieur à la Communauté de Communes Nièvre et Somme pour laquelle presque 30% des ménages vivent dans le même logement depuis plus de 30ans. 9% des habitants de la commune ont emménagé il y a moins de 2ans.



Données INSEE- traitement Ville de Flixecourt

Les données permettent de suggérer un **fort attachement de la population au territoire** avec presque 60% des ménages qui vivent sur la commune depuis plus de 10ans.

## Un niveau de vie moins favorable que sur les référentiels

L'analyse de différents indicateurs permet de dessiner le portrait d'une population aux revenus globalement faibles sur Flixecourt.

Pour estimer, le niveau de vie d'un territoire, un premier indicateur éloquent est la **part des ménages imposables**. A Flixecourt, **33% des ménages fiscaux ont été imposés en 2020**. Cela représente un volume relativement **faible** et bien **inférieur aux référentiels** de l'EPCI (46%), du département (45,2%) et de la région (45%). Cette tendance se retrouve aussi dans le revenu médian : en 2020, il était de 18 480€ sur la commune contre 21 340€ pour la Communauté de Communes Nièvre et Somme et 20 980€ pour la Somme.

Les **revenus d'activité** représentent 64,1% des revenus disponibles des ménages pour l'année 2020. Cependant, ils restent plus faibles que la moyenne de l'EPCI (70.2%) ou départementale (68.6%).

La part des **prestations sociales** dans le revenu global (10,4%) est quant à elle nettement **supérieure** à celle de l'EPCI (6,3%) et de la Somme (7,4%).

Les **pensions de retraites** sont également plus élevées que les autres échelles avec 32.2% des revenus contre 30% pour la Communauté de Communes Nièvre et Somme et 30.2% pour le département. Ce phénomène traduit, là encore, une forte proportion de **personnes âgées** mais également une **population majoritairement précaire**.

*A contrario* les revenus du patrimoine sont nettement inférieurs aux autres échelles.

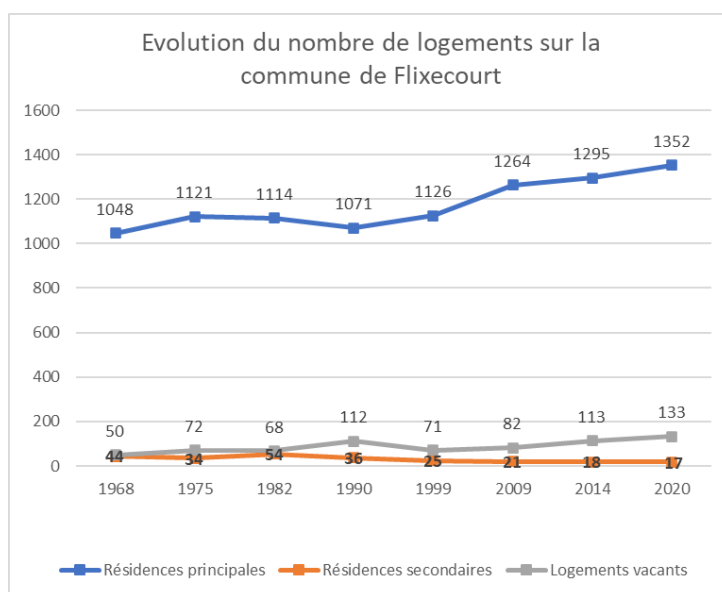
En cohérence avec l'ensemble des indicateurs, le **taux de pauvreté des ménages** en 2020 est de **19% sur Flixecourt**. Cette part est nettement supérieure à celle de l'EPCI (12,1%), du département (15,7%) et de la France (13,9%).

<b>Atouts:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Évolution démographique positive</li><li>• Fort ancrage au territoire</li><li>• Taille des ménages 2.3personnes</li></ul>	<b>Faiblesses:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Taux de pauvreté élevé (19%)</li><li>• Vieillesse de la population</li><li>• Niveau de vie moins élevé</li></ul>
<b>Opportunités :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Programme Petites Villes de Demain</li></ul>	<b>Menaces :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Paupérisation de la population</li></ul>

## Une situation de l'habitat typique

### Une production de logements croissante tirée par les besoins en résidences principales

Flixecourt recense au total 1 502 logements en 2020. Ce nombre de logements ne cesse d'augmenter depuis 1968 du fait de la progression de l'urbanisation en périphérie du centre historique. Cette évolution est en particulier portée par **l'évolution des résidences principales** qui représentent en 2020 **90% du parc de logements** de la commune. Seul 1,5% des résidences sont des résidences secondaires sur la commune.

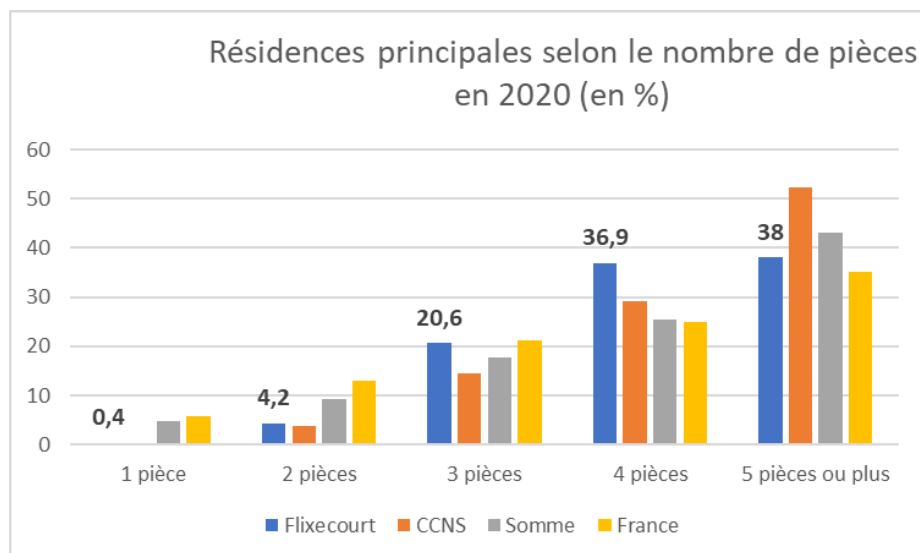


Données INSEE- traitement Ville de Flixecourt

### Une prédominance de grands logements

A Flixecourt, le parc de logements est principalement composé de **logements de grande taille** avec 38% des logements de 5 pièces ou plus. *A contrario*, la commune compte moins de 5% de logements d'1 ou 2 pièces.

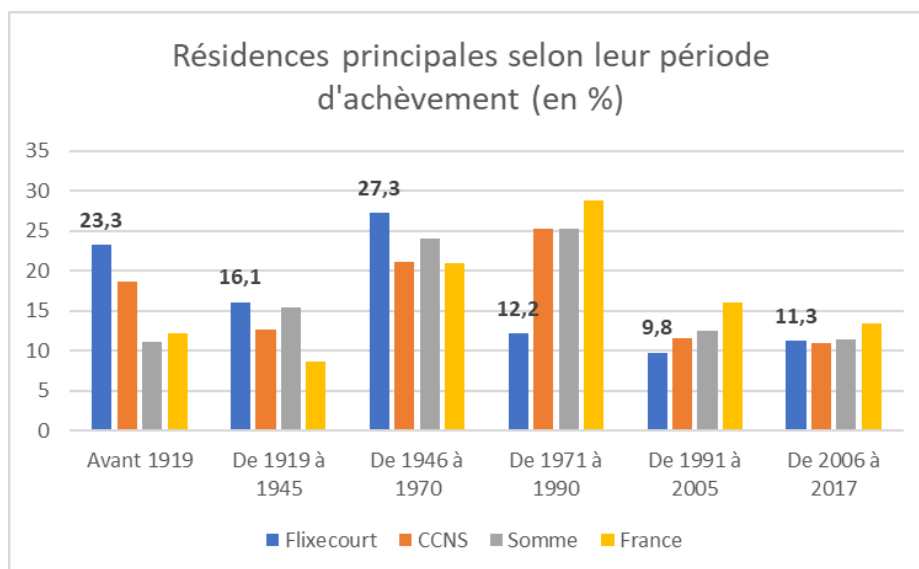
Au regard de la proportion de ménages d'une personne et de la taille moyenne des ménages de la commune (2,3 personne), les résultats suggèrent une **certaine inadéquation** entre le parc de **logements** et la **structure de la population** avec un manque potentiel de T3 et T4 en particulier.



Données INSEE- traitement Ville de Flixecourt

### Un parc de logements anciens

Le parc de logement à Flixecourt est relativement ancien. En effet, 66,7% des logements ont été construits avant 1971. 39,4% des logements datent d'avant 1946. Cette proportion de logements anciens est supérieure aux moyennes intercommunales (31,3%) et départementales (26,7%). L'ensemble de ces logements est potentiellement **énergivore** et nécessitera des travaux pour rester attractifs, confortables et éviter l'inoccupation.

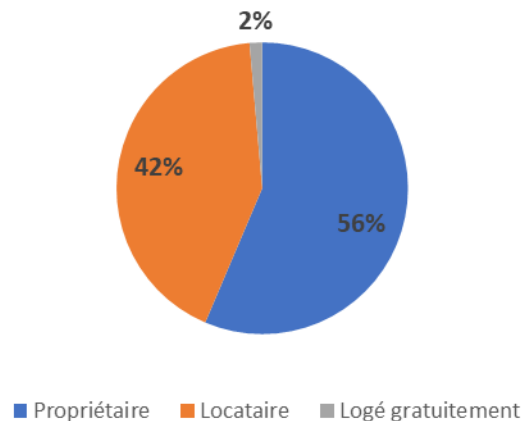


Données INSEE- traitement Ville de Flixecourt

Conséquence d'un parc de logements anciens peu réhabilité et adéquat à l'évolution de la population, une part notable de l'offre n'est pas adaptée à la situation de vieillissement de la population. En effet, selon l'enquête menée par SOLIHA, **25% des logements de la commune apparaissent inadaptés au vieillissement** (marches, accessibilité de la salle de bain...). Ce volume est encore plus important pour l'habitat de cités où jusqu'à 41% de logements pourraient être inadaptés quand bien même ils sont occupés par des ménages plus âgés (cf. *infra*).

Une prédominance de propriétaires privés et un parc locatif privé quantitativement important  
Les propriétaires occupants représentent **56% des résidences principales** sur la ville de Flixecourt en 2020. Ce chiffre se rapproche de la moyenne nationale de propriétaires occupants (57,2%). Cependant, la commune diverge comparée à son intercommunalité. En effet, le nombre de propriétaires occupants en 2020 dans la Communauté de Communes Nièvre Est Somme est de 74,7% des résidences principales.

### Statut d'occupation des résidences principales sur Flixecourt en 2023



Données INSEE- traitement Ville de Flixecourt

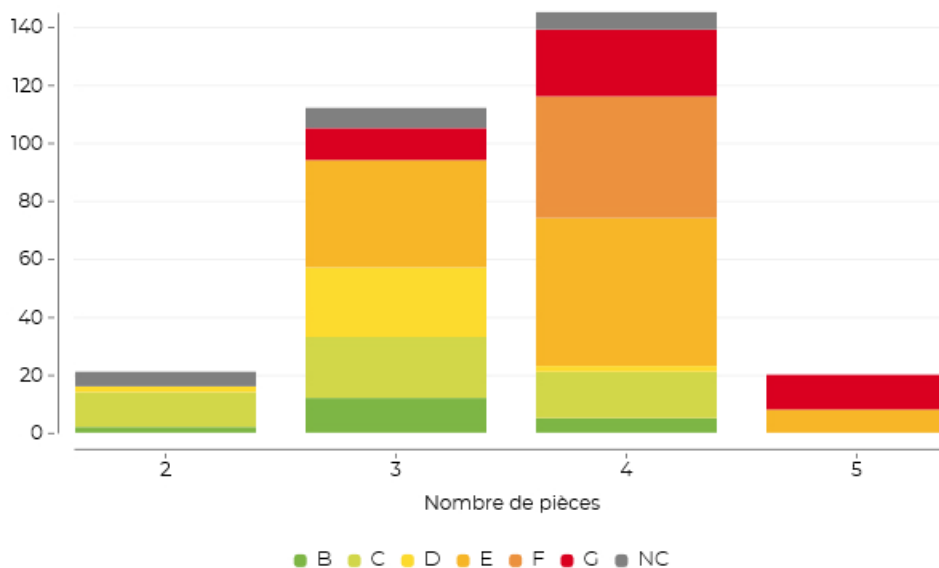
Cette situation témoigne d'une **part élevée de locataires** et pourrait suggérer des difficultés **d'accession à la propriété** sur la commune.

21% des résidences principales sont occupées par des **locataires du parc privé**. 72% des locataires du parc privé vivent en maison et 37% dans des logements de moins de 60m<sup>2</sup>. Les 2/3 des logements du parc privé ont été construits avant 1971 et sont donc potentiellement **énergivores**.

Cette situation a permis d'établir des **présomptions d'indignité sur près de 8,5%** du parc privé soit 89 logements concernés (étude SOLIHA, 2022). A l'échelle de la Communauté de Communes Nièvre et Somme, les présomptions d'indignité portent sur 7% du parc privé.

52% de ces présomptions concernent en outre le **parc locatif privé** ce qui représente **15,5% du parc locatif privé** total. A cet égard, un accompagnement des propriétaires à la réhabilitation de leurs logements apparaît nécessaire pour garantir des **conditions d'accueil plus qualitatives** pour les locataires, **maintenir l'offre disponible** en anticipation des interdictions de location des logements les plus énergivores et **limiter la consommation énergétique** pour des ménages locataires avec des revenus potentiellement faibles.

## Nombre de pièces et étiquette énergie



Source : RPLS 2022

Le parc locatif social représente **21% des logements de la commune** (environ 298 logements). La majorité de ces logements se compose de 3 ou 4 pièces. 29% de ces logements se situent dans les classes énergétiques F ou G et nécessitent une intervention des bailleurs pour des réhabilitations portant des enjeux de réhabilitation similaires à ceux du privés (*cf. supra*).

Le logement locatif social représente **9% du parc de logements de cité**.

### Une vacance en croissance et aux facettes multiples

La commune concentre environ **133 logements vacants**.  $\frac{3}{4}$  des logements vacants sont d'origine privée, le reste appartiennent à des organismes sociaux. Les **logements vacants** représentent quant à eux **8,8% du parc de logement**. Ce taux est plus élevé qu'à l'échelle départementale (8,4%) ou nationale (8,2%) mais place Flixecourt dans les territoires Petites Villes de Demain les moins concernés. Plusieurs réalités se cachent derrière cette vacance :

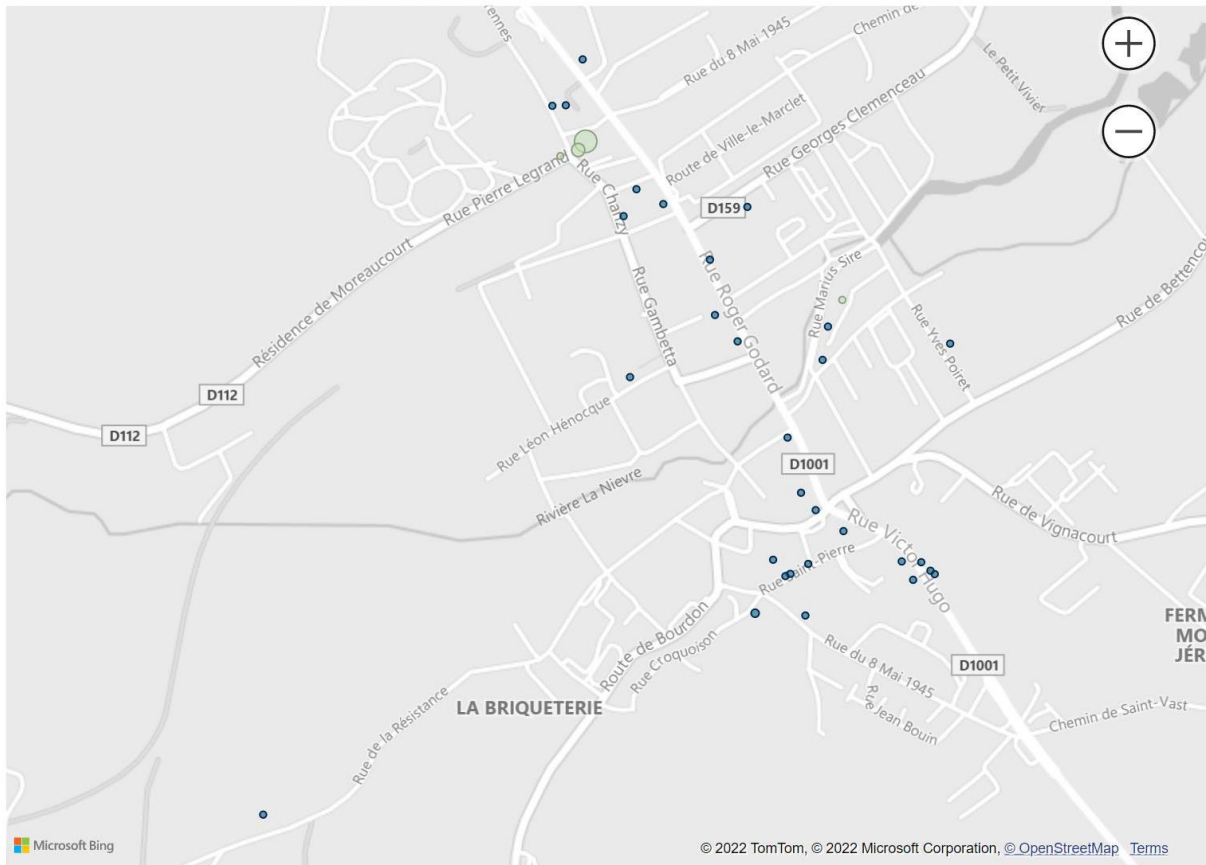
- Pour les **bailleurs sociaux**, 75% des logements locatifs sociaux vacants sont des **T1**. Une adaptation de l'offre de LLS à la demande des ménages semble donc nécessaire. Il n'y a pas de logements vacants depuis plus de 10ans, cependant la moitié des logements vacants le sont depuis 5 à 10 ans. Une adaptation de l'offre de LLS semble donc nécessaire.
- Dans le parc privé, la vacance s'explique en partie par la rotation avec environ **44% des logements vacants** depuis moins de 2 ans. La **vacance de plus de 5 ans représente 25%** de la vacance privée et suggère une intervention nécessaire pour limiter cette vacance plus structurelle.

Qu'ils soient privés ou publics, les logements vacants de plus de 5ans sont quasi exclusivement situés en **centre-ville**. La localisation de la vacance des logements sociaux se concentre sur un site qui semble correspondre au foyer de vie « la résidence » accueillant des adultes handicapés. Pour les logements

vacants privés on observe une concentration de ceux-ci rue Saint-Pierre et rue Victor Hugo en entrée de ville.

#### Localisation des logements vacants

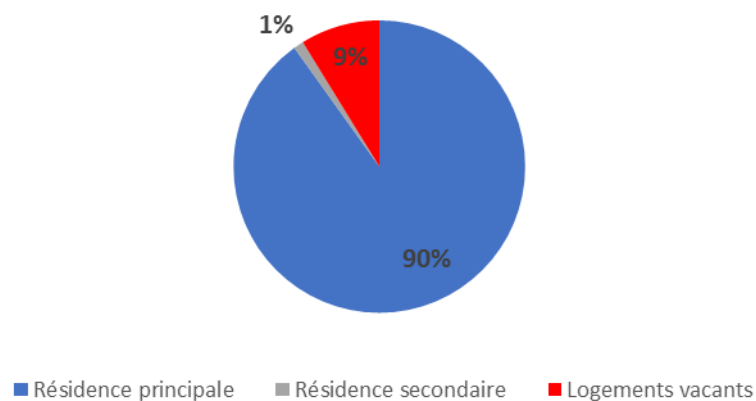
● Organisme de logement social ● Propriété privée



Réalisation : SOLIHA HDF 2022 - Source : LOVAC, 2020.

Une attention particulière doit être portée sur la **vacance du centre-ville** ; les politiques publiques pouvant notamment s'orienter dans la lutte contre l'indignité afin de lutter contre la vacance structurelle.

#### Taux de vacance des logements sur Flixecourt en 2020



### Un parc de logements marqué par la présence des cités ouvrières

Flixecourt est fortement marquée par l'héritage culturel des **Frères Saint**. Cet héritage est notamment visible dans l'**habitat** avec la présence de **6 cités ouvrières** qui représentent 252 logements. Ces cités sont toutes situées dans le centre-bourg de la commune et datent toutes d'avant 1948 et 73% des logements ont une superficie comprise entre 51 et 80m<sup>2</sup>. Les cités forment un **parc d'habitat plus homogène** qu'un parc de logements standard.

L'enquête menée en 2022 par SOLIHA (les données INSEE de l'enquête se basent sur l'année 2018) (taux de retour de 15.57%) a permis d'identifier différentes caractéristiques et enjeux spécifiques de ces cités :

- 71% des occupants des logements de cité sont **propriétaires** ;
- La taille moyenne des ménages y est inférieure à celle de la commune avec 1.56 personne. Les cités comptent également plus de ménages âgés qui représentent 25% des habitants des cités, à l'inverse il y a moins de ménages de 30 à 59ans en comparaison avec la moyenne communale.

Ces éléments décrivent la **persistance des populations** installées historiquement dans ces formes d'habitat et le phénomène de **vieillesse** qu'a connu la commune.



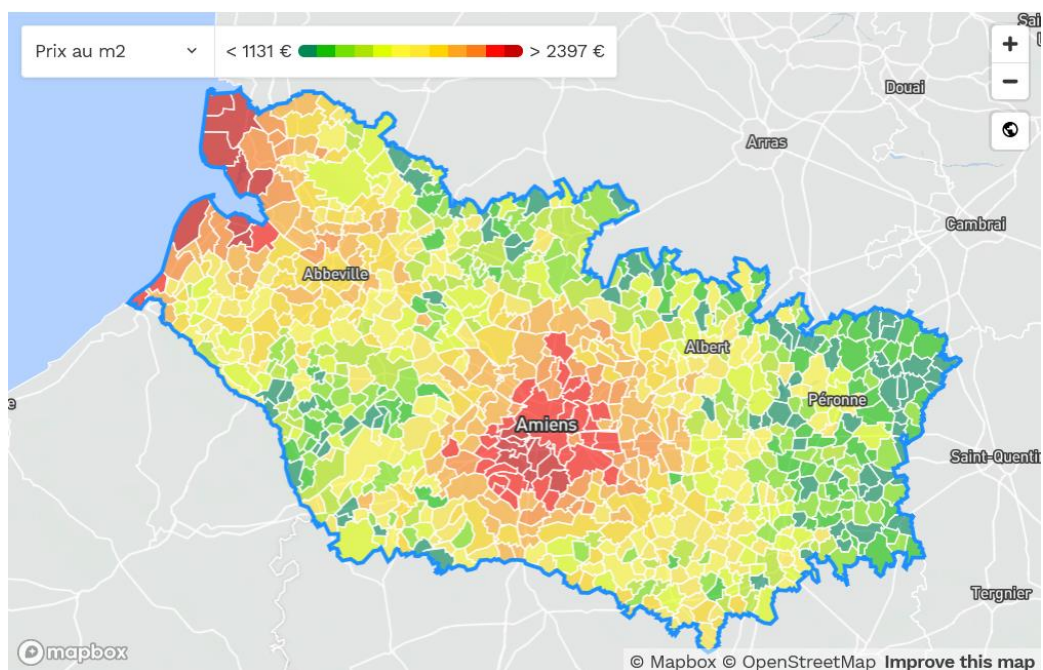


## Un marché immobilier attractif

En décembre 2023, le prix d'achat moyen pour une maison à Flixecourt se place à **1 378€/m<sup>2</sup>**. Ce tarif est attractif par rapport au reste du territoire. En effet le prix moyen à l'achat dans la Somme pour une maison avoisine les 1 752€ du m<sup>2</sup>. Ce prix est notamment la résultante de la **position géographique** de la commune lui permettant d'échapper à l'attraction du bassin de vie amiénois mais également à celle de la Baie de Somme.

Notons cependant que le prix à l'achat pour les maisons a connu une forte hausse depuis ces 5 dernières années (**+16.4%**). Cette progression rapide peut s'expliquer en partie par les tendances nationales (taux d'intérêts, coûts de construction...) mais l'ampleur de l'augmentation pourrait suggérer une attractivité croissante et potentiellement un desserrement qui prend de l'ampleur.

Pour ce qui est de la location, le loyer mensuel en décembre 2023 pour la commune est de **10,2€ par m<sup>2</sup>**, correspondant peu ou prou à la moyenne départementale à 10,3€ par m<sup>2</sup> par mois.



*Données Meilleurs Agents – prix de l'immobilier fin 2023*

## Des grands enjeux autour de l'habitat adressés par l'opération programmée d'amélioration de l'habitat – revitalisation rurale (OPAH-RR)

La Communauté de Communes Nièvre et Somme a signé une convention OPAH-RR pour la période 2022-2027. Cette convention couvre tout le territoire de l'intercommunalité et prévoit un panel d'outil pour répondre au mieux :

- aux besoins de traitement de **l'habitat indigne** ;
- aux enjeux **d'amélioration énergétique** du parc privé ancien et de lutte contre la **précarité énergétique** ;
- aux enjeux **d'adaptation des logements à la perte d'autonomie** due à l'âge ou aux handicaps afin de permettre le **maintien à domicile** des personnes dans les meilleures conditions possibles.

Ces trois orientations constituent les axes d'intervention de l'OPAH-RR. Les objectifs globaux d'actions sont évalués à **345 logements minimum** répartis entre logements occupés par leurs propriétaires (315) et logements locatifs privés (30) sur une période de 5ans.

Au 20 juillet 2023, l'état d'avancement de l'OPAH-RR sur la commune de Flixecourt reste cependant assez mitigé concernant les propriétaires bailleurs. Au total environ les occupants de 28 logements ont été contactés sur la commune. Parmi ces 28 logements concernés :

- 4 logements ont des dossiers en cours de montage :
- 2 logements ont des dossiers en phase d'étude ;
- 2 logements envisagent un montage de dossier (phase de contact).

Le reste des dossiers a été abandonné.

Cette situation pose la question du **bon dispositif d'action en faveur de l'habitat** à mettre en place sur le territoire.

<p><b>Atouts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Solde naturel et migratoire positif</b></li> <li>• <b>Faible taux de vacance de plus de 5ans (25% des 8.8% de vacance)</b></li> <li>• Fort <b>ancrage</b> des habitants</li> <li>• Forte proportion de <b>propriétaires occupants</b></li> <li>• Présence de <b>solutions locatives</b> dans le privé et dans le social</li> <li>• <b>Marché immobilier attractif</b></li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prédominance des <b>logements anciens</b> (construit avant les premières normes thermiques)</li> <li>• <b>Inadéquation entre la taille des logements et la structure</b> des ménages (grands <b>logements</b> et petits ménages)</li> <li>• Forte <b>proportion de personnes âgées seules</b> à domicile</li> <li>• <b>Dénaturation des cités</b> ouvrières</li> <li>• Vacance relativement élevée (8.8%)</li> <li>• <b>Taux de pauvreté préoccupant</b></li> </ul>
<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme « <b>Petites Villes de Demain</b> »</li> <li>• Périmètre ORT</li> <li>• <b>OPAH-RR</b> donnant une visibilité aux aides de l'ANAH</li> <li>• Révision du <b>SCoT</b></li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vieillesse de la population, mutation des cellules familiales, baisse du niveau de vie et faible capacité à procéder aux travaux</li> <li>• Taux de <b>parc privé potentiellement indigne élevé</b></li> <li>• <b>Vacance concentrée</b> dans le centre-ville ternissant l'image de la commune</li> <li>• <b>Précarité énergétique</b> croissante</li> <li>• Effets indésirables de la <b>périurbanisation</b></li> </ul>

## Enjeux :

Diversifier et adapter le parc de logements

Maintenir l'attractivité résidentielle

Maintenir et développer une offre de services attractive

Prendre en considération le vieillissement de la population

Réhabiliter le parc de logements existant, rénover énergétiquement les logements et accompagner les privés dans la démarche

Maintenir les enjeux de santé et de bien-être dans la politique d'habitat

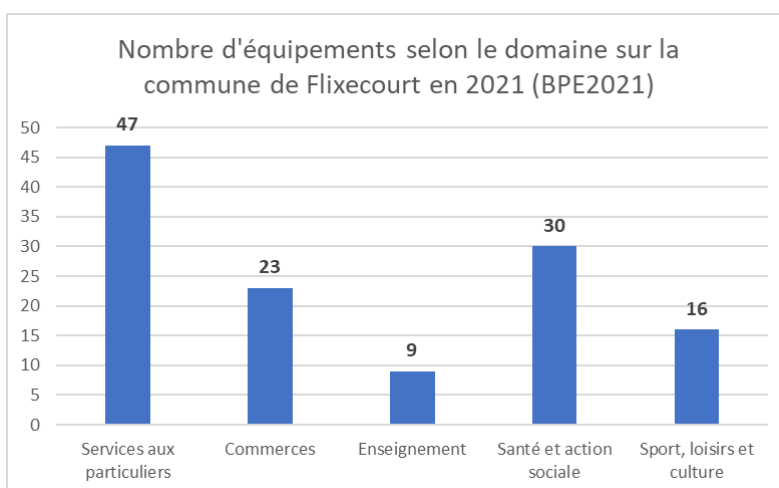
Prise en considération du patrimoine industriel

Proposer une offre locative suffisante et décente

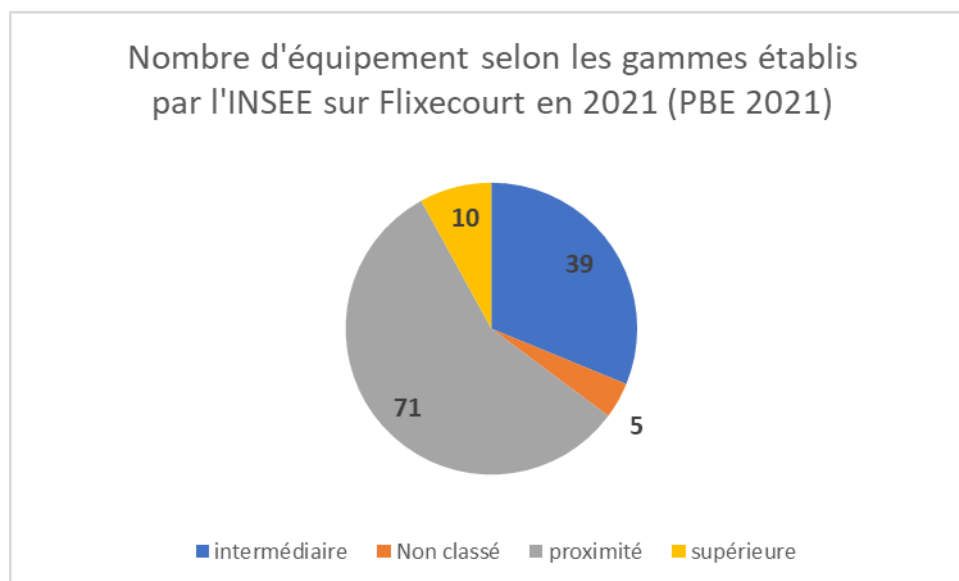
## Une densité d'équipements et de services témoins de la fonction de centralité de Flixecourt

Une offre de services relativement dense

Selon la Base Permanente des Equipements (BPE) de 2021, la commune de Flixecourt compte **125 équipements** et le volume le plus important de la Communauté de Communes Nièvre et Somme suivi d'Ailly-sur-Somme qui en compte 79. Cette situation est le reflet de sa fonction de centralité pour le territoire. En outre, selon l'observation des territoires, la commune représente un centre intermédiaire d'équipements et de services, cela signifie que la commune se caractérise par un panier plus diversifié avec une vingtaine de commerces et services supplémentaires par rapport à un centre de proximité incluant notamment médecin généraliste, pharmacie, dentiste, bureau de poste, banque, supermarché, école, collège...

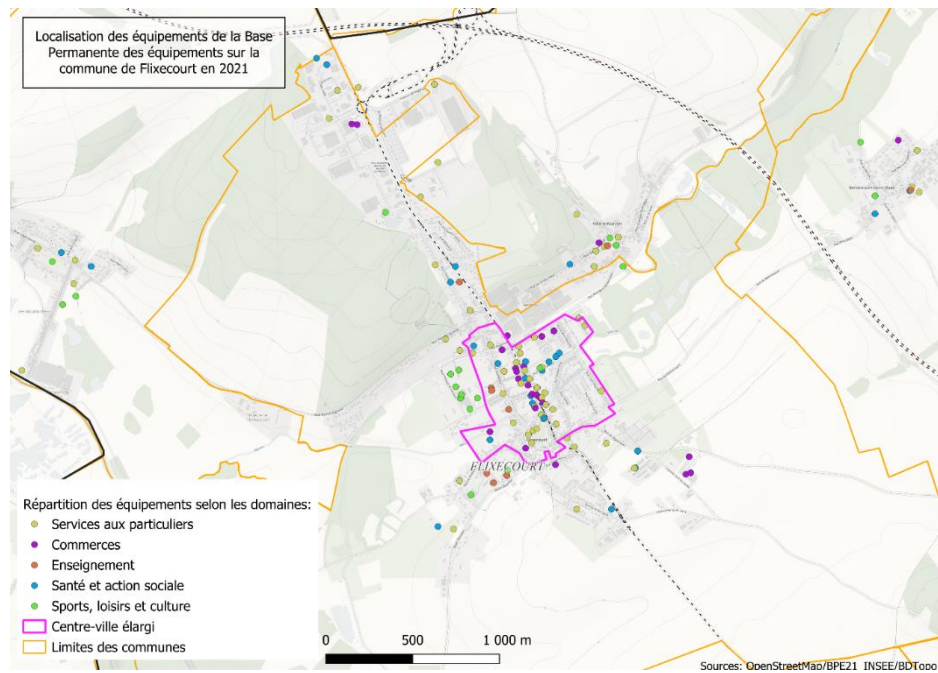


*Données INSEE- traitement Ville de Flixecourt*

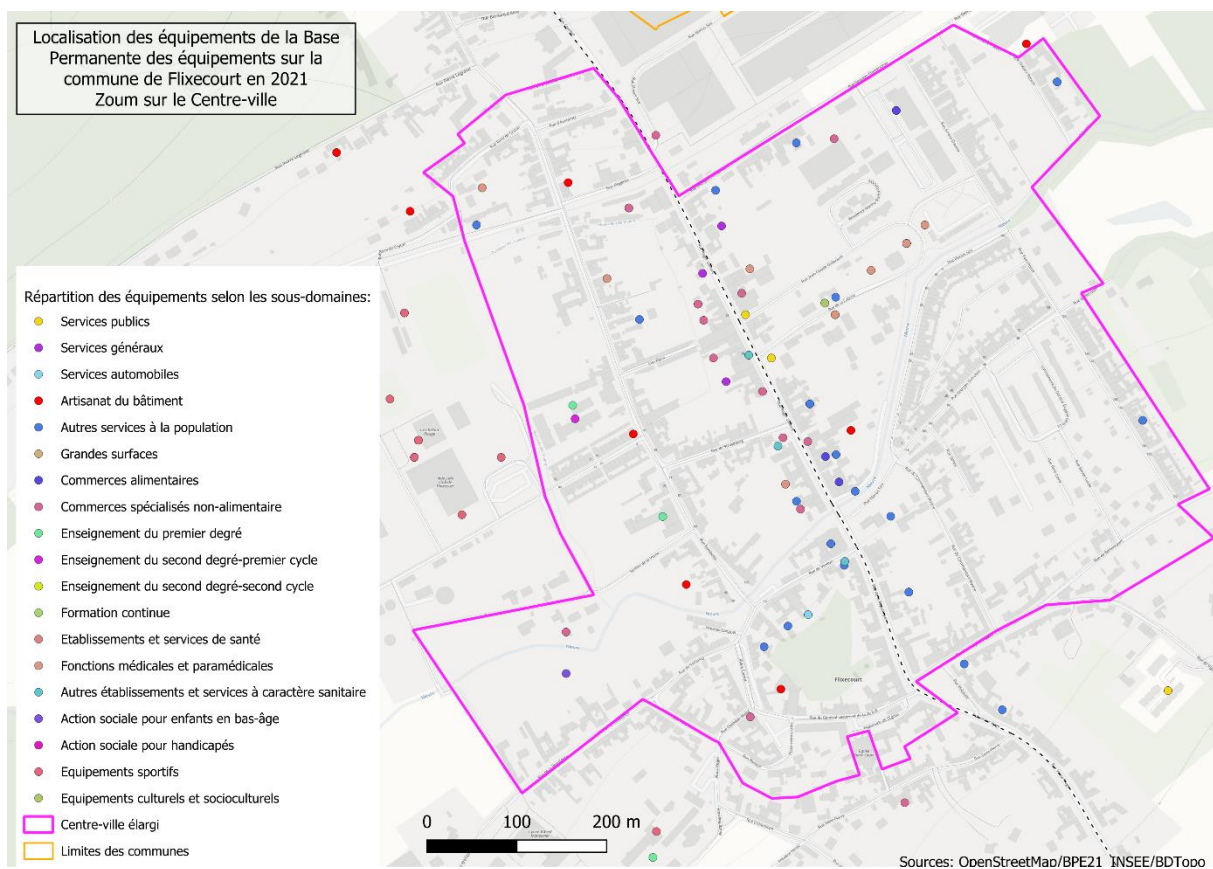


*Données INSEE- traitement Ville de Flixecourt*

Cette densité permet d'atteindre un **taux d'équipement par habitant satisfaisant**. En effet, avec 38,47 équipements pour mille habitants, Flixecourt se place au-dessus du référentiel départemental (31,37).



*Données BPE - traitement Ville de Flixecourt*



*Données BPE - traitement Ville de Flixecourt*

## Une offre de services diversifiée

### *Une offre dédiée à la santé installée et rayonnante*

Flixecourt compte **30 équipements** du domaine de la santé et de l'action sociale. Parmi ces équipements, 22 sont directement liés à la santé dont 18 pour des fonctions médicales et paramédicales à titre libéral. Le taux d'équipements liés à la santé est de **9,4 pour 1 000 habitants** alors qu'à l'échelle de la Communauté de Communes Nièvre et Somme ce taux est seulement de 3,85 pour 1 000 habitants.

Pour l'unité urbaine de Flixecourt, l'accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes de moins de 65ans en 2018 est de **5,4 consultations par an et par habitant**. Ainsi Flixecourt bénéficie d'un bon accès aux médecins généralistes, et ce, en comparaison avec d'autres territoires et d'autres échelles. En effet, pour le département cet indicateur est de 4,3 et pour la région de 4. De même, pour les unités urbaines d'autres Petites Villes de Demain comme Moreuil (3,9), Poix-de-Picardie (3,8) ou Corbie (4,2).

La commune compte une offre variée d'équipements avec :

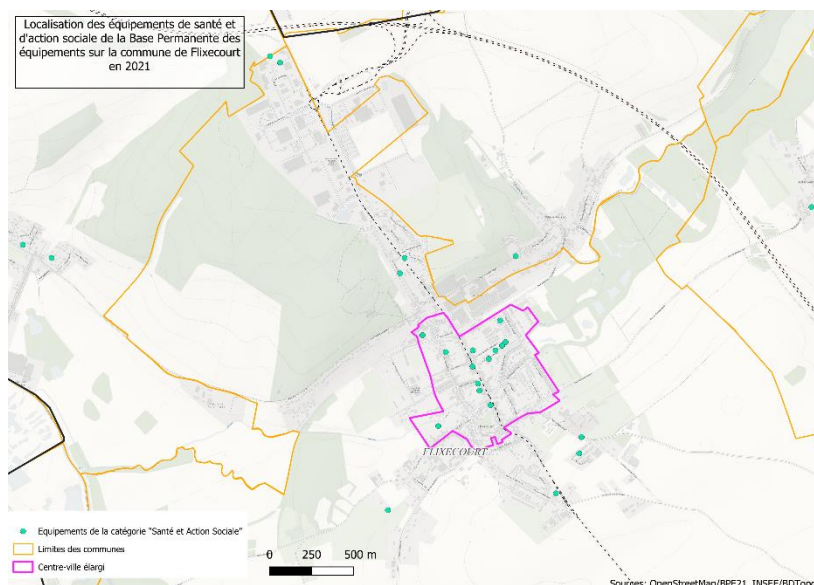
- une maison médicale situé rue de la Catiche composée de 4 médecins généralistes d'une sage-femme, d'une ostéopathe, d'une psychologue et d'une diététicienne nutritionniste.
- un cabinet paramédical avec des infirmières libérales, un orthophoniste, un podologue, un réflexologue et un sophrologue.
- deux cabinets de kinésithérapie sont également présents ainsi qu'un dentiste.

La commune dispose également de solutions de soins pour les personnes en situation de **handicap** (148 personnes ont bénéficié de l'allocation aux adultes handicapés à Flixecourt en 2017). Deux acteurs principaux structurent l'offre :

- L'association du château blanc (ADAPEI 80) se situe dans le château du même nom rue Chanzy. La structure peut héberger jusqu'à **52 résidents**. Ces adultes sont porteurs d'un handicap psychique ne leur permettant pas d'exercer une activité professionnelle mais qui bénéficient d'une autonomie suffisante pour assurer leurs occupations quotidiennes ;
- L'Association A3PH est un Etablissement et service d'aide par le travail. Elle existe depuis 1977 et accueille **61 travailleurs en situation d'handicap**. Cet établissement propose différents services tel que le nettoyage et entretien, la restauration, l'hébergement et services touristiques, l'entretien d'espaces verts, une production industrielle ou encore la gestion de divers déchets.

Flixecourt affirme en partie sa fonction de centralité grâce à cette offre de **soin et de santé** installée. Ces réalités cachent cependant des carences pour une partie de l'offre spécifique notamment celle dédiée aux séniors.

En effet, la commune ne dispose **pas d'EHPAD**.



Données BPE - traitement Ville de Flixecourt

## Des offres dédiées à la jeunesse présentes

### Petite enfance

La compétence « petite enfance » est une compétence appartenant à la Communauté de Communes Nièvre et Somme. L'intercommunalité gère aujourd'hui plusieurs équipements sur le territoire : les crèches de Bettencourt-St-Ouen, de Flixecourt et de Vignacourt mais aussi de la micro-crèche de Domart-en-Ponthieu et des deux Relais Petite Enfance de Vignacourt et de Picquigny.

La **crèche intercommunale de Flixecourt** est ouverte depuis 2016, elle accueille jusqu'à **22 enfants** et se situe derrière l'école maternelle Jacques Prévert. A cette offre dédiée s'ajoute celle des assistantes maternelles s'élevant à **40 places** sur l'ensemble de la commune. De plus, selon les données de la CNAF, en 2020 il y a également **9 places pour les autres formes d'accueil formels** sur la commune (préscolarisation, garde à domicile...)

Le **taux de couverture d'accueil** de jeunes enfants est de **85,5%** (enfants de moins de 3ans) pour la commune de Flixecourt.

### Accueil périscolaire

En outre, un **accueil périscolaire est en place sur la commune** et géré par la PEP80. Ce dispositif accueille les enfants scolarisés avant et après l'école ainsi que le mercredi toute la journée. De plus, le centre accueille les enfants pendant les vacances scolaires, hors grandes vacances.

Enfin, la commune dispose également du **CAJ**, mis en place par la Communauté de Communes Nièvre et Somme qui détient la compétence jeunesse. Il s'agit d'une structure d'accueil collectif ouverte aux adolescents âgés de 13 à 18ans. Le CAJ est ouvert sur les périodes de vacances scolaires de 10h à 17h.

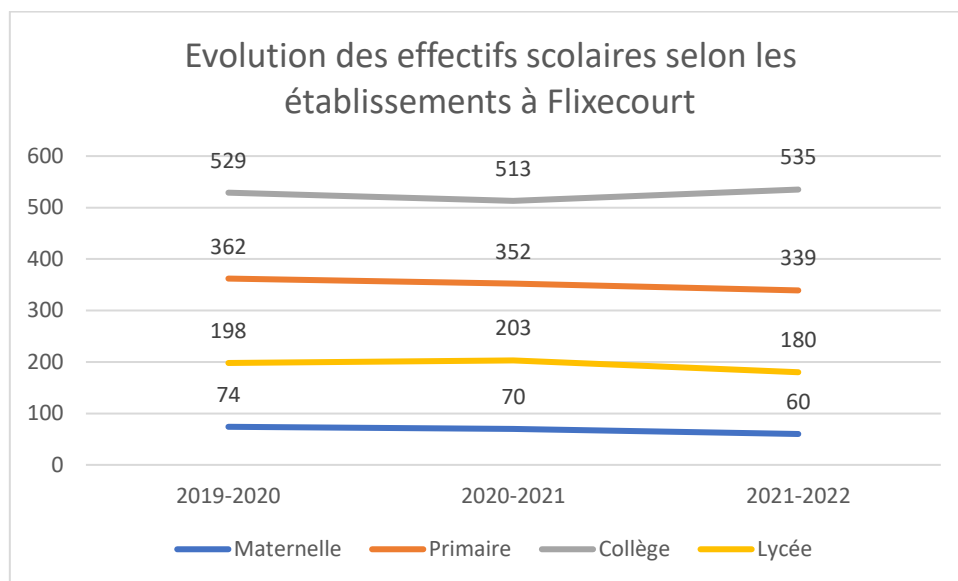
### Etablissements scolaires

Ces offres viennent compléter une **offre dense d'établissements scolaires**. Les établissements d'enseignement scolaire ou de formation continue représentent 9 équipements sur la commune. Le taux pour ces équipements est de 2,77 pour mille habitants. Il s'agit de :

- L'école **maternelle publique Jacques Prévert**, 32 bis rue Gambetta. L'école accueille 69 élèves et intègre le Réseau d'Education Prioritaire ;
- **L'école primaire publique Hector Malot**, 6 place Vogel qui accueille 124 élèves et intègre le Réseau d'Education Prioritaire ;
- De la **Cité scolaire Alfred Manessier**, 33 rue de la Résistance. Cette dernière se compose d'un collège accueillant 280 élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> et d'un lycée professionnel accueillant 200 élèves répartis dans le Bac Professionnel ASSP, le Bac Professionnel Vente et Commerce et le CAP Production et Services en Restauration. L'établissement dispose également d'un internat de 50 places. La cité scolaire intègre également un Réseau d'Education Prioritaire ;
- **L'établissement privé Notre Dame**, 28 rue Gambetta. L'établissement accueille 480 élèves de la très petite section à la 3<sup>e</sup> ;
- La **Maison Familiale Rurale**, 28 rue Courbet. Il s'agit d'un établissement de formation géré par une association à caractère familial ancrée sur son territoire. Les élèves sont accueillis de la 2<sup>nd</sup> au BTS dans des formations autour des domaines de l'agriculture, sanitaire et sociale, service à la personne et commerce ;

Pour le lycée public général, les élèves doivent se diriger vers **Amiens**.

Les **effectifs scolaires de la commune sont en légère baisse** depuis 2019 passant de 1163 élèves sur l'années 2019-2020 à 1114 élèves sur l'année 2021-2022, cependant pour l'année 2023 la tendance s'inverse.



*Données INSEE - traitement Ville de Flixecourt*

#### *Un volume d'équipements sportifs élevé*

Les licenciés sportifs en 2019 sur la commune de Flixecourt représentent 18,4% de la population. Ces derniers ont à leur disposition un panel large d'équipements pour pratiquer leur activité. L'offre est tournée à la fois vers une **gamme de proximité** mais également vers une **gamme intermédiaire** ou **supérieure**. Ainsi on retrouve sur la commune :



- la **piscine intercommunale** dont la fréquentation est de 98 152 visiteurs pour l'année 2022 ce qui en fait **l'équipement touristique le plus fréquenté de l'intercommunalité** selon les données de l'office de tourisme de la Communauté de Communes Nièvre et Somme ;
- la **patinoire** ;
- un terrain de **Padel** ;
- un **stade municipal** ;
- un **skate-park** ;
- un terrain **multisports** ;
- un terrain de **football** synthétique ;
- un espace **fitness** en extérieur.



*Vue sur la piscine intercommunale depuis le château de la Navette*

La commune dispose également du **complexe sportif René Capel**, inauguré en 2001. Il se compose d'une **salle de tennis** avec deux courts, une salle de **tennis de table** avec 10 tables, une salle de **judo**, une salle d'**échauffements** ainsi qu'une salle de **réunion**.

Enfin l'offre est complétée par la salle **de gymnastique Picardia** rue Roger Godard et par un **terrain de Moto Cross** route de Bourdon à l'extérieur de la Ville.

#### *Une offre culturelle perfectible*

Le territoire bénéficie également d'une offre culturelle installée. Cette dernière se compose de :

- la **médiathèque Claudine Brandicourt**, située rue de la Catiche elle a ouvert ses portes en 2005, elle compte plus de 16 000 documents répartis dans 310m<sup>2</sup>. Elle offre différents espaces tel qu'un espace adulte, un espace jeunesse, un espace périodique et six ordinateurs. La médiathèque propose également une **aide pour les démarches administratives** ainsi que des **ateliers d'apprentissage à l'informatique**



- la **salle communale du Chiffon Rouge**, située rue Léon Henocque accueille de nombreux **événements**, tel que des spectacles, des concerts...



- En 2023, le Nutty Fest', festival de reggae a été organisé au Château Blanc de Flixecourt. Ce festival se voulant inclusif et écoresponsable a permis aux résidents du Foyer de vie de participer à la promotion de cet événement culturel.

#### *Des structures dédiées à la solidarité et l'accès au droit en développement*

Consciente des enjeux d'accès aux services, le territoire a étayé son offre ses dernières années :

- La **Maison France Services** portée par la Communauté de Communes Nièvre et Somme ouvrira ses portes dans le courant de l'année 2024 rue de la Catiche. Elle offrira un accompagnement dans les démarches administratives, sociales et juridiques par la mise en place de permanences avec un large panel d'organismes. En attendant son ouverture, la commune accueille, rue de

la Catiche, un **guichet emploi intercommunal** en lien étroit avec France Travail permettant à la population de trouver des solutions adaptées à leur parcours professionnel ;

- Le **Centre Communal d'Action Social (CCAS)** est implanté rue de la Catiche. Il permet aux habitants d'accéder à leurs droits par l'intermédiaire de la présence de plusieurs professionnels du social ainsi que les permanences des partenaires. Le CCAS pratique ce qu'on appelle la « ramasse » auprès des deux supermarchés de la commune tous les jours, ces denrées permettent de proposer des paniers aux habitants les plus démunies. La CCAS propose également un service de **Banque Alimentaire** tous les 15 jours et fournit également des bons d'achat de manière exceptionnelle selon les besoins. Pour les habitants de plus de 65 ans, il organise également deux repas solidaires par an ainsi qu'une distribution de bon d'achats en fin d'année. Pour les plus jeunes, le CCAS organise le Noël solidaire lors duquel des cadeaux sont offerts aux enfants de moins de 10 ans ainsi qu'une sortie annuelle dans un parc d'attraction pour les enfants entrant en 6<sup>e</sup> ;
- La **Maison Départementale des Solidarités et de l'Insertion (MDSI)** est implantée rue de la Catiche. Elle accompagne et oriente la population dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'enfance et la famille, de l'aide aux personnes âgées et handicapées et de l'insertion et du retour à l'emploi. Les travailleurs sociaux du Département (assistants sociaux, éducateurs) et médico-sociaux (infirmiers, médecins, puéricultrices, psychologues) y reçoivent la population et l'orientent ;
- Les **restaurants du cœur** sont implantés à la maison de l'insertion rue de la Catiche. Ils ouvrent de fin novembre à la mi-mars et distribuent des colis alimentaires aux bénéficiaires tous les vendredi matin ;
- Le **bureau de poste** est ouvert quotidiennement. Il se situe rue Roger Godard ;
- Une antenne de la **Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)** se trouve aussi rue de la Catiche. Elle est ouverte du lundi au mardi et du jeudi au vendredi.

En outre, l'ensemble des habitants de la commune et de l'intercommunalité bénéficient d'une **couverte 4G** et 97% de la population était raccordé à la fibre optique à la fin de l'année 2022. Le territoire fait toutefois face à des enjeux d'inclusion numérique. En effet, le taux d'**illettrisme** pour la région Hauts-de-France est de 18% en 2018, ce taux atteint 19,5% pour la Communauté de Communes Nièvre et Somme. Pour lutter contre ce phénomène des cours d'informatique sont proposés à la population à la médiathèque de Flixecourt, il serait pertinent pour la municipalité de continuer de lutter contre ce phénomène qui ne touche pas uniquement les personnes âgées.

#### *Une prévention du quotidien assurée*

Une **brigade de gendarmerie** est installée rue de Vignacourt. De plus une **nouvelle brigade mobile est prévue**. L'objectif de cette brigade est d'offrir des **services de sécurité de proximité** resserrés en renfort à la brigade existante.

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, la commune va également signer un **contrat de sécurité avec la gendarmerie** afin de resserrer les relations entre les gendarmes et la municipalité. Ce contrat intervient notamment dans le cadre de la **lutte contre les violences sexuelles et intrafamiliales**, avec l'arrivée de la brigade mobile de gendarmerie.

La commune s'appuie également sur un **policier municipal** basé au sein des locaux de la mairie, ainsi que d'un dispositif de **caméra de surveillance** balisant les entrées principales de la ville ainsi que le parc intergénérationnel. Ce dispositif de caméra permet également d'entretenir des relations avec la **gendarmerie**, la commune donnant accès aux vidéos de surveillance pour les enquêtes.

Enfin, un **centre d'incendie et de secours** du SDIS80 se situe sur Zone d'Activité des Hauts du Val de Nièvre. Sur le plan opérationnel en 2019, ce centre est composé de **66 sapeurs-pompier**s et a réalisé 1 489 interventions dont 77% sont du secours à personnes. Le centre possède également une **Unité Mobile de Décontamination** susceptible d'intervenir au niveau départemental et zonal en cas d'évènements à caractères technologiques.

*Un cadre de vie qualitatif et valorisé*



La commune dispose également d'un **terrain de jeu** rue Jean-Claude et Denis Dubuquet, celui-ci est placé stratégiquement aux abords d'une cité ouvrière et du centre-ville « récent ». Deux autres parcs de jeu sont présents sur la commune, ils sont placés au cœur d'îlots résidentiels.

Au sein du complexe culturel et sportif se trouve un **parc intergénérationnel**. Ce parc d'un hectare et demi est dédié aux **loisirs** et à la **détente**. Le parc est notamment équipé de plusieurs kilomètres de sentier, de plusieurs aires de jeu, d'un parcours de motricité sénior, d'un mini-golf dont la fréquentation pour l'année 2023 est de 3 222 personnes, d'un kiosque, de deux terrains de pétanques et d'espaces de pique-nique. Il est ouvert toute la semaine de 10h à 17h, 18h, 19h ou 20h selon la saison.

Cependant, on constate un manque d'espaces verts au sein de la commune qui peut se révéler problématique à l'heure où les enjeux environnementaux deviennent une priorité.

Enfin, pour animer la vie communale plusieurs **évènements** sont organisés : le téléthon, la réderie de l'entente des commerçants, le repas des aînés, le marché de Noël, les lotos, les dons du sang, le 14 juillet...



<p><b>Atouts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de parcs</li> <li>• Complexe sportif et culturel</li> <li>• Espaces verts et terrain de jeu</li> <li>• Evenements associatifs tout au long de l'année</li> <li>• Stationnement en cœur de bourg</li> <li>• <b>Services et action sociale</b> proposé par la municipalité</li> <li>• Ville de taille modeste</li> <li>• Offre de santé et de soin</li> <li>• Couverture scolaire satisfaisante</li> <li>• Offre enfance et petite enfance</li> <li>• Fort taux d'équipement</li> <li>• Présence d'équipements supérieurs</li> <li>• <b>Offre variée d'équipements</b></li> <li>•</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de <b>piste cyclable</b></li> <li>• Fortes <b>nuisances sonores</b> (RD1001)</li> <li>• Grande <b>friche</b> industrielle Trocme-Vallart impactant le paysage</li> <li>• Dangersité de la D1001</li> <li>• Taux d'illectronisme élevé (19.5% CC Nièvre et Somme)</li> <li>• Absence de lycée général</li> <li>• Trottoirs étroits</li> </ul>
<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme "<b>Petites Villes de Demain</b>"</li> <li>• <b>Schéma Cyclable</b> Départemental</li> <li>• <b>Contrat de sécurité avec la gendarmerie Nationale</b></li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dangersité du <b>passage de la D1001</b> dans la commune</li> <li>• Paupérisation de la population dû à l'inflation</li> <li>• Absence de projet sur la friche industrielle</li> </ul>

## Enjeux :

Requalifier la friche industrielle

Favoriser l'accès à la culture et densifier l'offre culturelle

Valoriser et maintenir l'offre de santé et d'action sociale

Maintenir un rôle de centralité en matière d'équipements

Répondre au vieillissement des équipements

Aménager des espaces publics de qualité

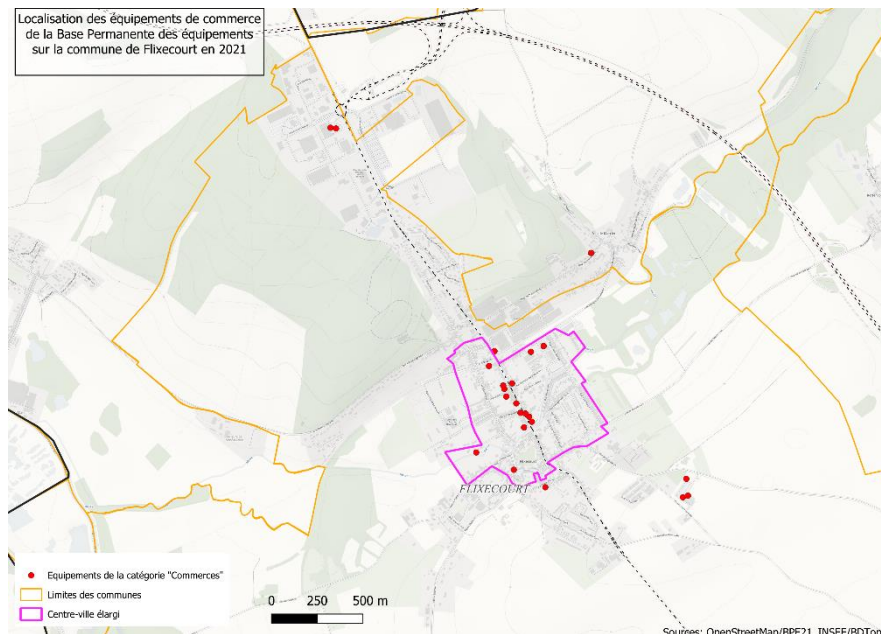
Lutter contre les risques de débordement de la Nièvre

S'adapter aux changements globaux

## Une commune riche en commerces et services de proximité

Flixecourt est le centre-bourg le plus dense de la Communauté de Communes Nièvre et Somme en termes **d'offre commerciale** et de **services**.

Hormis pour celle implantée dans la Zone d'Activité des Hauts du Val de Nièvre, **l'offre commerciale est essentiellement localisée en centre-ville** notamment le long de la D1001 favorisant ainsi l'attractivité du centre. Sur l'ensemble de la commune, selon la Base permanente des équipements 2021 23 équipements de la catégorie commerce sont actifs dont 17 d'entre localisés dans le centre-ville.



*Données BPE - traitement Ville de Flixecourt*

Malgré une certaine centralisation de l'offre commerciale, le territoire n'échappe pas à l'analyse du couple centre-périérie qui a la particularité de se situer dans un périmètre resserré.

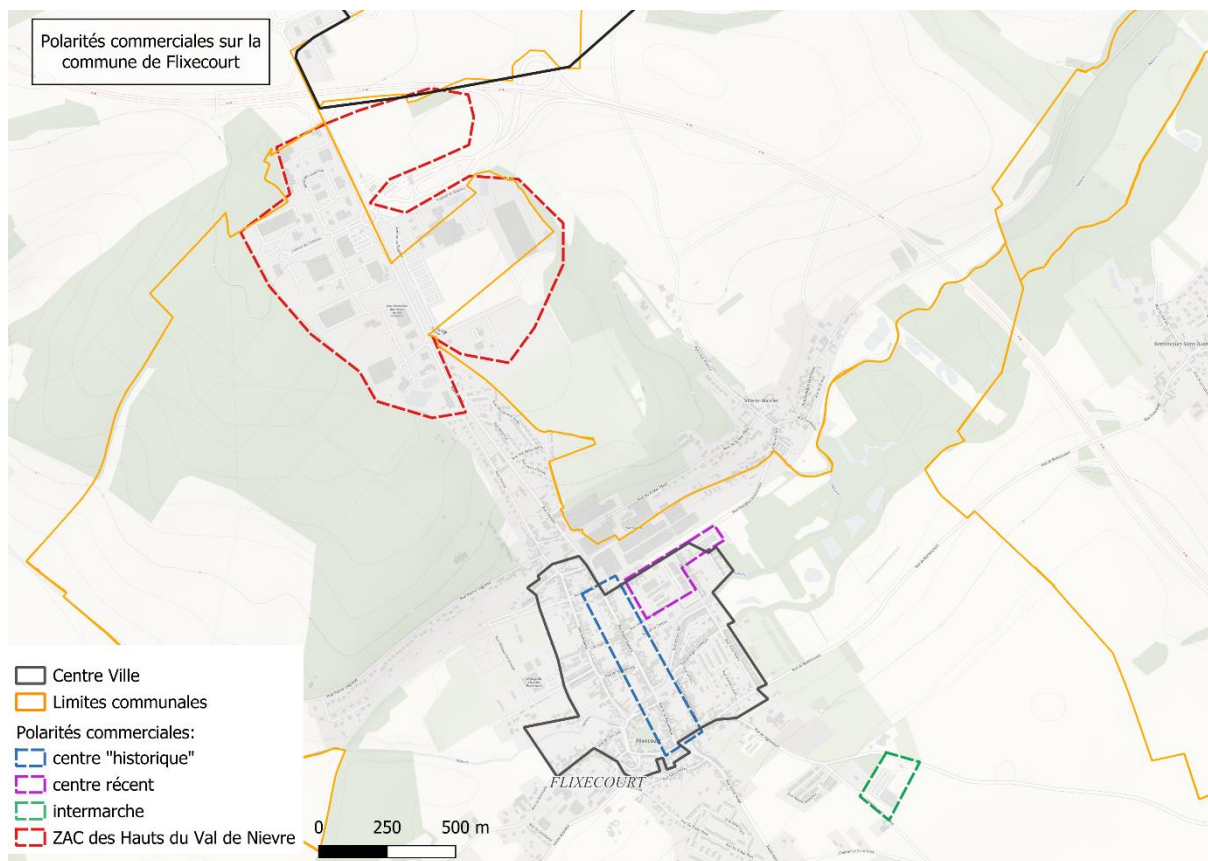
### *En centre-ville, une dualité d'offre entre centre historique et secteurs plus récents*

L'analyse commerciale menée par l'ADUGA sur la centralité de la commune a permis de révéler différentes caractéristiques. Le centre bourg compte **54 cellules commerciales**. La densité commerciale sur la commune est de **21,3 pour 1 000 habitants**. Cette densité est supérieure à la moyenne des communes de taille similaire qui est de 20,2 mais légèrement inférieure à la densité commerciale du Grand Amiénois qui est de 21,9 établissements pour 1 000 habitants.

Le **taux de commercialité de l'offre commerciale** (part des commerces « purs » hors services, CHR et automobile parmi les établissements commerciaux) est de **29%**. Il est inférieur aux communes Petites Villes de Demain similaire (38%).

Le **taux de vacance commerciale** représente seulement **9% des cellules commerciales**. Ce taux de vacance bien que problématique ponctuellement et en certains points du linéaire, reste inférieur au taux de vacance commercial moyen des Petites Villes de Demain similaire (21%). Il demeure qu'avec un taux de commercialité faible, la résorption de la vacance est a priori complexe.





<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une offre commerciale répondant aux besoins quotidiens et occasionnels (équipement de la personne, solderie..)</li> <li>• Présence d'une offre occasionnelle au sein du centre-bourg contribuant à la fréquentation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un centre caractérisé par une organisation linéaire au caractère routier, étendu et discontinu</li> <li>• Des déambulations piétonnes contraintes par la relative étroitesse des cheminements et les passages de véhicules pénalisant la commercialité</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces Possibles</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La présence de locomotives commerciales et d'une offre occasionnelle au sein du centre-bourg, contribuant à limiter l'évasion vers le pôle de périphérie de la ZAC</li> <li>• Un linéaire traversé, accueillant un flux routier important : un potentiel pour générer des achats d'opportunité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La perte de vocation commerciale du linéaire</li> <li>• Déclin du centre-bourg marchand « historique » au profit de la ZAC, du centre-bourg « récent » (autour du Action) et du supermarché Intermarché rue de Vignacourt.</li> </ul>

Notons l'existence d'une association des commerçants et artisans de Flixecourt existe depuis 2006.

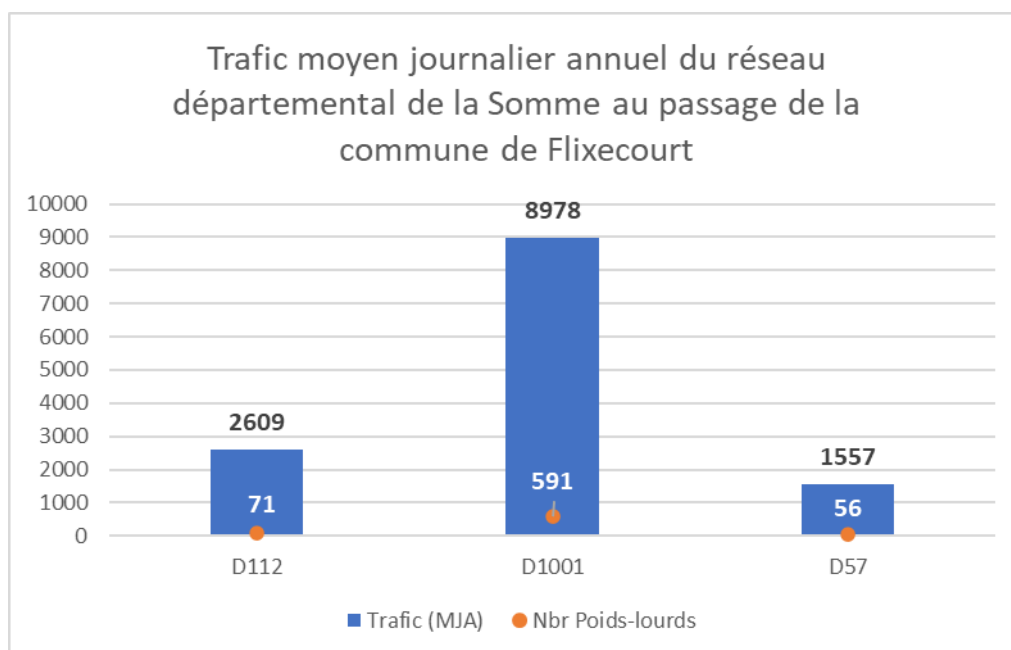
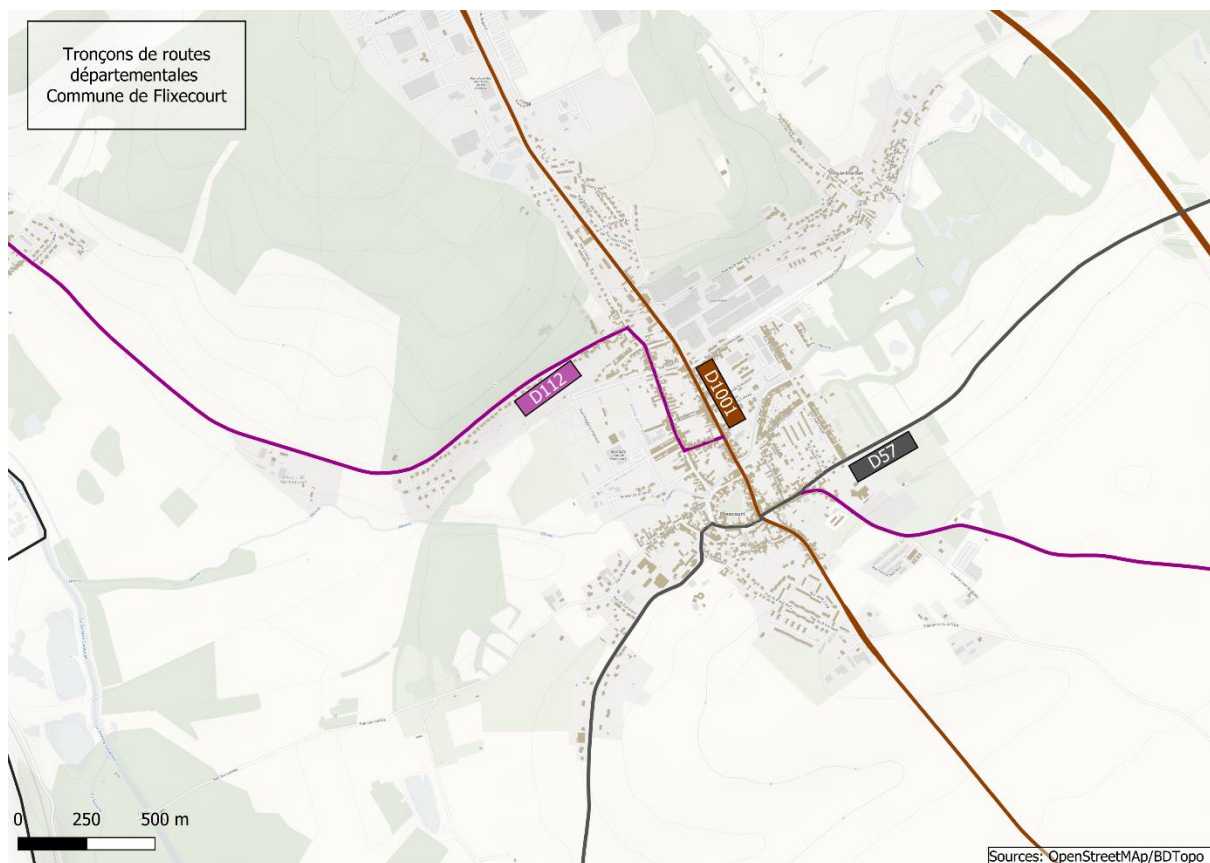
*En périphérie, des dynamiques particulières*

La ZAC des Hauts du Val de Nièvre comporte une petite **zone commerciale** qui accueille 6 cellules pour un total de 5 380m<sup>2</sup>. Les principales locomotives commerciales de la zone sont le **Super U** et le **Gamm Vert**.

Cette zone est peu végétalisée et pâtit d'une mauvaise accessibilité piétonne. En revanche l'accessibilité automobile et le stationnement sont favorables à des usages tout voiture. Le bâti commercial, récent, reste de qualité.

La commune accueille également un **deuxième supermarché** rue de Vignacourt à la sortie de la ville.





*Conseil départemental de la Somme – traitement Ville de Flixecourt*

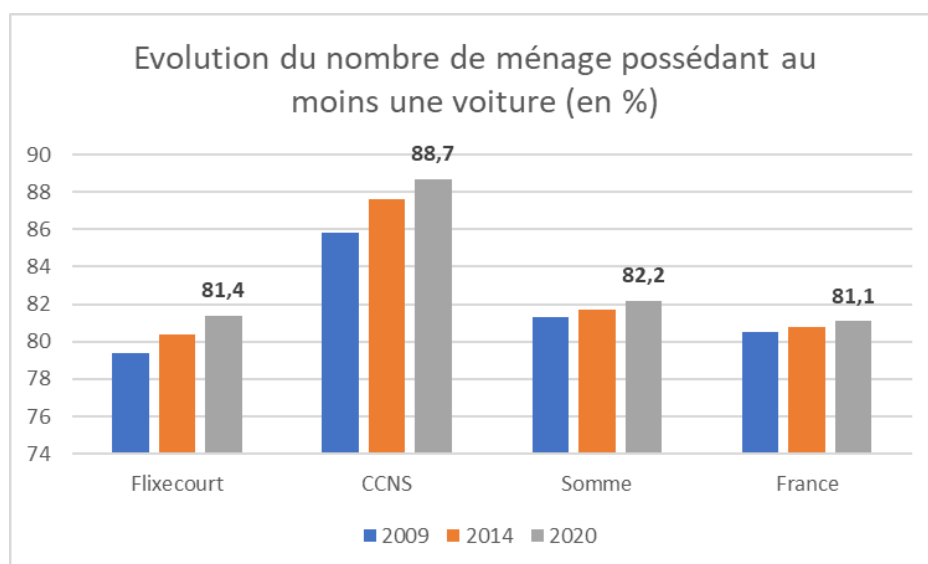
La commune dispose également d'une **proximité directe avec l'autoroute A16** avec la présence d'un échangeur autoroutier sur la commune de Ville-le-Marcelet entre la Zone d'Activité des Hauts du Val de Nièvre et la ZAC des Hauts Plateaux. Cette proximité avec l'autoroute permet de rejoindre les centres-villes d'Abbeville et d'Amiens en moins de **20 minutes** et plus largement Beauvais en moins d'une heure et Paris en moins de 2h30 mais également Boulogne-sur-Mer en tout juste une heure. La

présence de l'échangeur permet donc une **bonne connexion aux territoires limitrophes** et une bonne accessibilité de Flixecourt et de l'ensemble des communes du Val de Nièvre.

Notons que le territoire ne peut adosser son attractivité directement au réseau ferré. En effet, **aucune gare** ne dessert la commune. La gare TER la plus proche est celle d'Hangest-sur-Somme à 5km. Une autre gare TER se trouve à 8km de Flixecourt sur la commune de Longpré-les-Corps-Saints.

### Une prédominance de la voiture dans les déplacements quotidiens

Le **taux de motorisation** des Flixecourtois est élevé avec 81,4% des ménages possédant au moins une voiture. Il se situe cependant en-dessous des moyennes de la Communauté de Communes Nièvre et Somme (88,7%) et du département (82,2%). De plus, seuls 35,7% des ménages motorisés possèdent 2 voitures ou plus suggérant des potentielles contraintes de revenus pour l'accès à un deuxième véhicule. En effet, pour un territoire rural, **le nombre de ménages possédant au moins une voiture reste bas**.



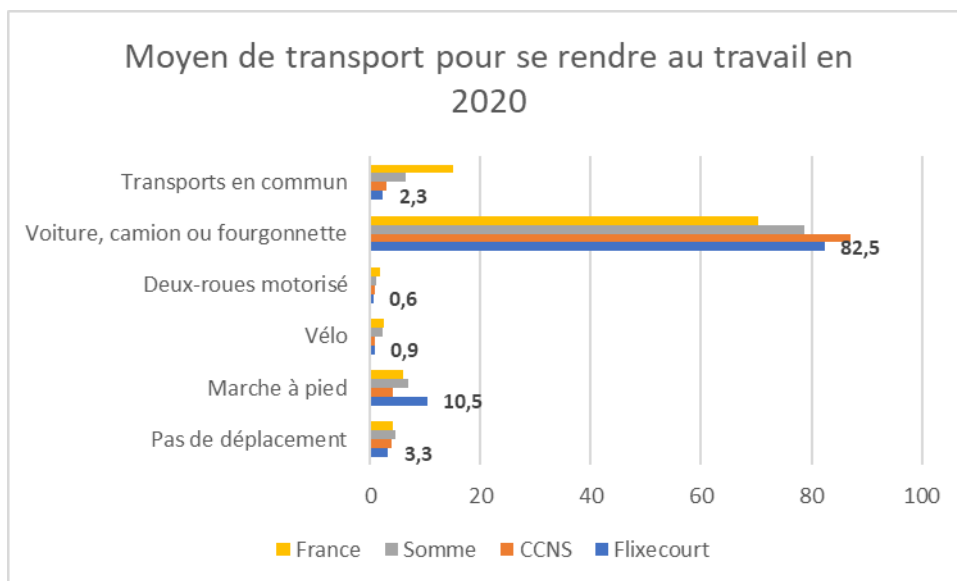
Données INSEE - traitement Ville de Flixecourt

### Des déplacements domicile-travail nombreux et motorisés

#### Une prédominance des déplacements en véhicule individuel

Parmi la population active de la commune, seulement 31,7% travaillent dans la commune. Ce taux, s'il est naturellement plus élevé qu'à l'échelle de l'intercommunalité où seulement 15,3% de la population travaille dans la commune où il réside, reste bas. En outre, ce **dernier est en baisse depuis 2009** – à cette période, 37,4% des Flixecourtois travaillaient dans la commune.

Le principal moyen de locomotion reste la voiture qui est utilisé par 82,5% de la population active comme mode de déplacement quotidien. Ce taux est moins élevé qu'à l'échelle de la Communauté de Communes Nièvre et Somme (87,2%) mais plus élevé que la moyenne nationale (70,3%).



*Données INSEE - traitement Ville de Flixecourt*

Mais contrairement à de nombreux territoires ruraux, une **proportion notable d'actifs se rend au travail en marchant (10,5%)**. Il demeure que la part modale aura vocation à favoriser les usages concurrentiels à la voiture. Cela appelle une réflexion globale allant de la mise en place d'aménagements adaptés aux modes doux au déploiement de l'offre de transports en commun en passant par la démocratisation du covoiturage et autres solutions partagées.

En ce qui concerne son accessibilité interne, la commune a aménagé plusieurs stationnements publics. Flixecourt comporte également 7 bornes de recharge pour véhicule électrique.

#### *Un usage résiduel du covoiturage*

La commune ne **dispose pas d'aire de covoiturage**, mais une aire de covoiturage est présente sur la commune de Ville-le-Marcllet sur la D159. Cette aire est peu utilisée. Cependant le territoire constate un certain nombre de covoitages spontanés ne transitant pas par les solutions de stationnement partagé.

Une réflexion est également en cours pour **l'installation d'une aire de covoiturage** au niveau de l'échangeur autoroutier sur la Zone d'Activité des Hauts du Val de Nièvre, point stratégique de circulation. Si elle est développée, un enjeu portera sur la valorisation de cet espace pour assurer un usage convenable.

### **Des solutions de transports en commun et alternatifs en développement**

#### *Des réseaux de bus intégrés*

Deux lignes interurbaines du réseau Trans80 desservent la commune. La première intitulée « Abbeville-Flixecourt-Amiens » et la deuxième « St-Léger-les-Domart / L'Etoile-Flixecourt-Amiens ». Ces lignes circulent en période scolaire.

#### *Une offre de transport à la demande existante*

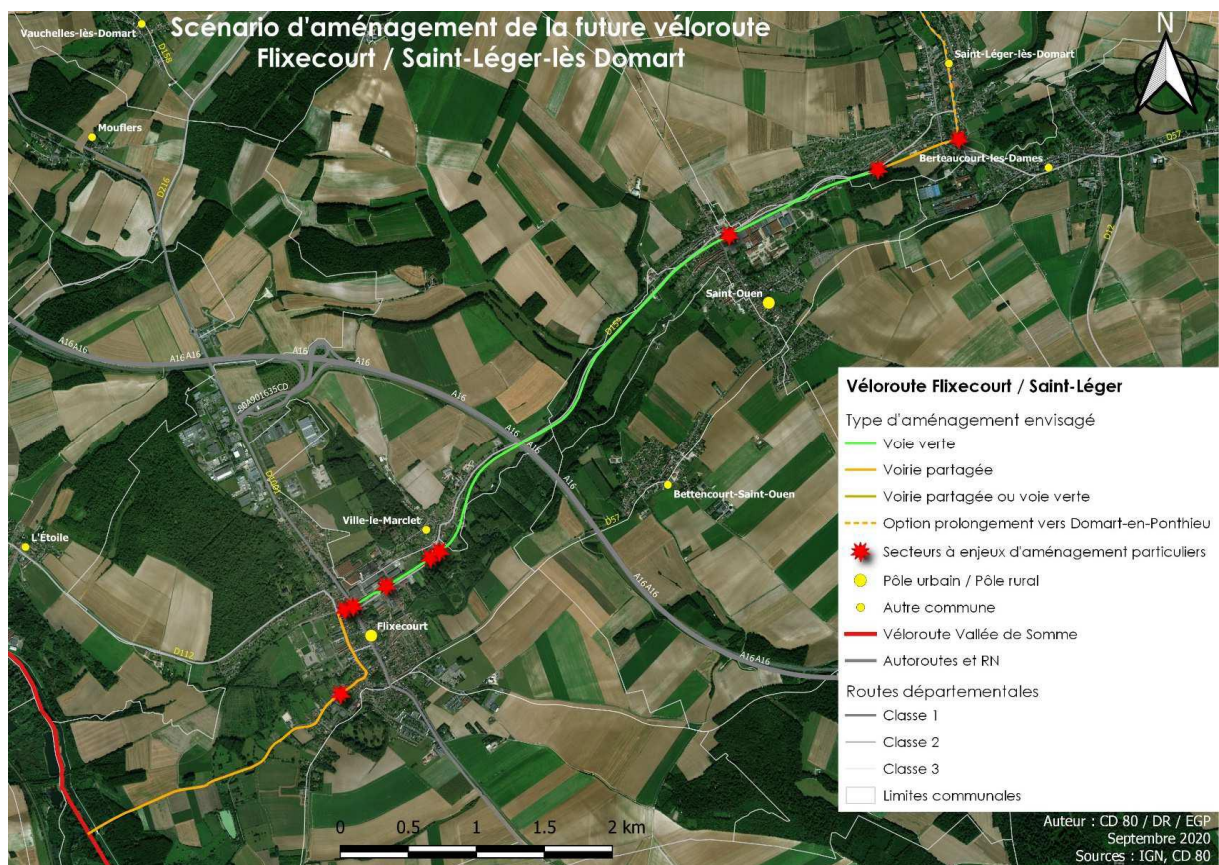
La commune a mis en **place un service de navette gratuite à la demande** pour l'ensemble des résidents afin de leur permettre d'aller faire leurs courses dans les deux supermarchés de la commune malgré une topographie contraignante.

Cette navette circule deux fois par semaine en matinée. Elle est également au service des enfants de l'école maternelle se rendant au Centre de Loisirs en période hivernale.

## Un angle mort sur les mobilités douces

**Aucune piste cyclable** n'est aménagée à ce jour sur la commune.

Une piste cyclable est en projet dans la rue de la Résistance menant au collège. Un projet de **piste cyclable sur l'ancienne voie ferrée** Saint Frère reliant Canaple à Flixecourt est également en cours. Ce projet apparait dans le cadre du Schéma cyclable départemental de la Somme approuvé en 2022. Cet itinéraire de 15Km doit relier la Véloroute Vallée de la Somme à Flixecourt à la future Véloroute Amiens Doullens à Canaple. L'aménagement entre Flixecourt et Saint-Léger-lès-Domart fait partie de la première phase de ce projet.



Notons que la Communauté de Communes Nièvre et Somme est également engagée dans les réflexions sur l'élaboration d'un **plan de mobilité simplifié**.

<p><b>Atouts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Positionnement géographique</b> attractif : proximité d'Amiens et d'Abbeville</li> <li>• <b>Réseau routier</b> dense et proximité immédiate du réseau autoroutier</li> <li>• Existence de solutions de mobilité partagée (navette municipale)</li> <li>• Forte proportion d'actifs travaillant dans la commune</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Usage massif</b> de la voiture</li> <li>• Absence de <b>pistes cyclables</b> aménagées</li> <li>• Pas de <b>liaison ferroviaire</b></li> <li>• Réseau <b>Trans80 contraignant</b>/absence de transports en commun</li> <li>• Un point dur avec la traversée de la <b>RD1001</b> (passage excessif de poids-lourd, difficulté de circulation, faible visibilité des piétons...)</li> </ul>
<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expertises et études possible du CAUE 80</li> <li>• Programme « Petites Villes de Demain »</li> <li>• Volonté intercommunale et départementale de développer les liaisons douces</li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Peu d'aménagements possibles</b> sur la D1001</li> <li>• <b>Affaissement de la voirie</b> avec le fort passage de poids-lourd</li> </ul>



## Enjeux :

Favoriser les continuités cyclables et piétonnes

Développer des modes actifs: vélo, trottinette, marche...

Sensibiliser la population aux pratiques alternatives aux véhicules individuels

Sécuriser les mobilités

Favoriser la mobilité pour permettre l'accès à l'emploi

## Une économie industrielle associée à des profils d'emplois productifs

### Une économie entre productif et présentiel

Avec respectivement 107 et 55 entreprises, les secteurs du commerce et de l'industrie structurent l'activité économique du territoire.

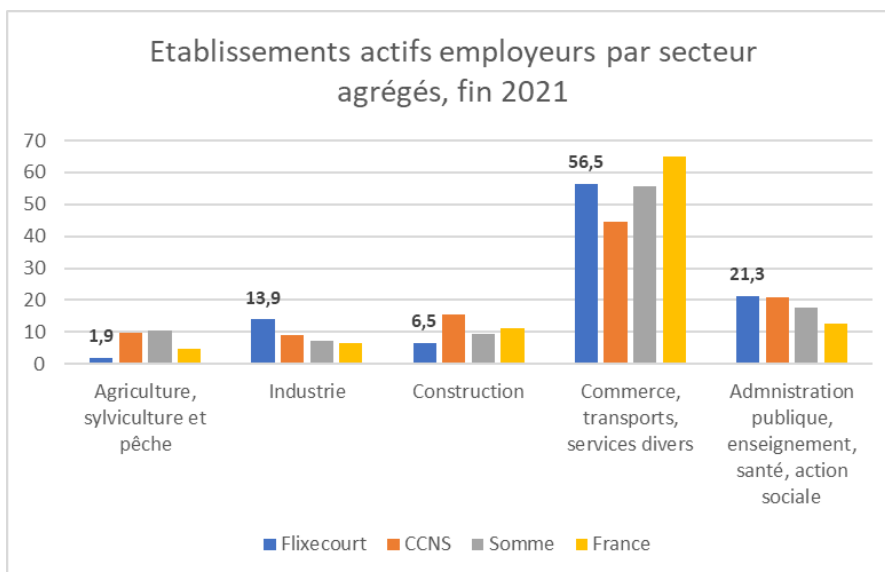
Les **principaux secteurs employeurs** de Flixecourt sont le **commerce** (36,4%) et le tertiaire (31,3%). **L'industrie** reste un fort secteur employeur avec 24,5% des emplois.

En 2020, avec presque 2 000 emplois la commune représente 34,8% des emplois de l'intercommunalité.

Ce poids en termes d'emplois est en grande partie dû à la présence d'une **Zones d'Activité Economique** sur la commune (ZAE des Hauts du Val de Nièvre). Avec ses 67 hectares nets, elle accueille 35 établissements, en majorité industriels, et en particulier l'entreprise Bigard, employeur important du territoire qui compte entre 250 et 500 salariés.



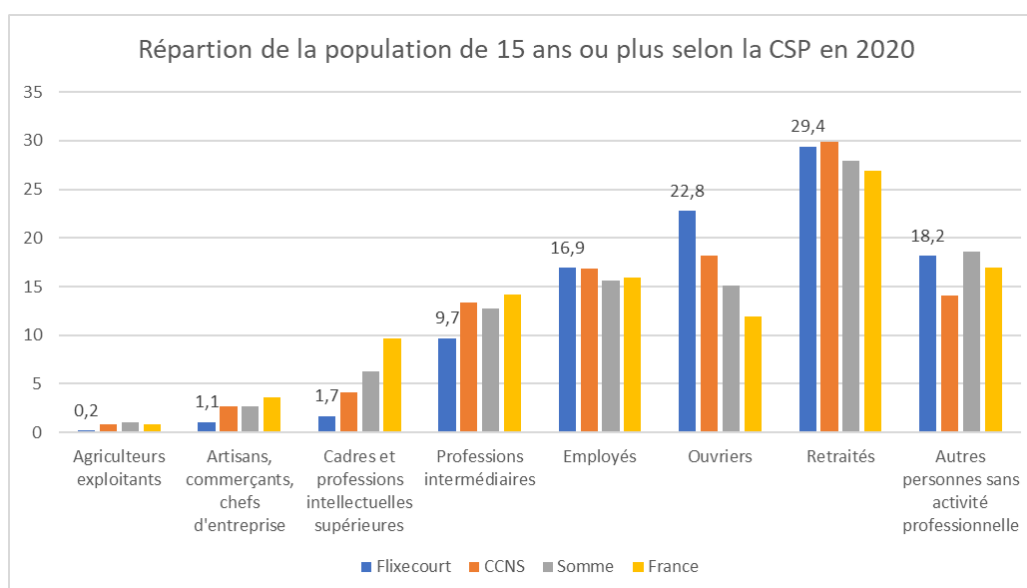
Les établissements actifs employeurs sont majoritairement dans le secteur du commerce, transport, services divers (56,5%), et dans le secteur du tertiaire (21,3%), ce qui correspond aux secteurs d'emplois les plus forts pour la commune.



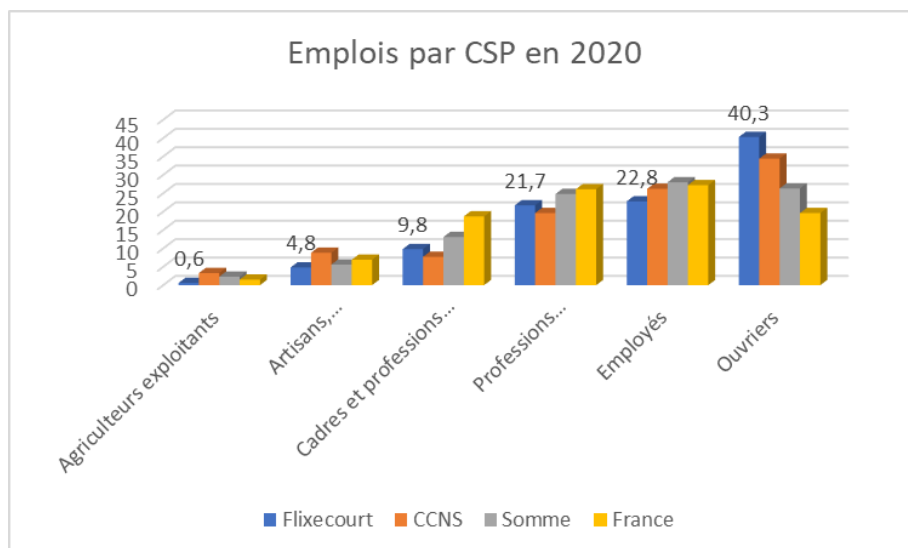
*Données INSEE - traitement Ville de Flixecourt*

## Une population active portée par les ouvriers

La catégorie socio-professionnelle la plus représentée du territoire (en excluant les retraités) est celle des ouvriers (22,8%).



*Données INSEE - traitement Ville de Flixecourt*



*Données INSEE - traitement Ville de Flixecourt*

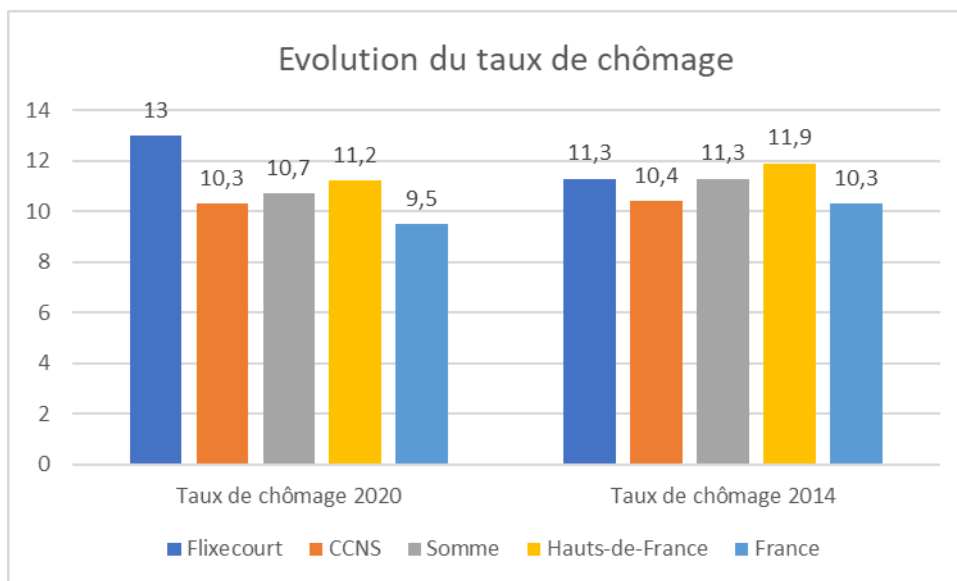
Cette forte proportion s'explique en partie du fait de la présence d'emplois dédiés aux ouvriers sur la commune (40,3%). Cette part est nettement supérieure aux moyennes de l'intercommunalité (34,4%), du département (26,3%) ou nationale (19,6%). Il faut y voir ici les signes d'une **économie industrielle** toujours ancrée sur la commune.

A l'inverse, bien que les emplois à destination des professions intermédiaires (21,7%) et les cadres et professions intellectuelles supérieures (9,8%) soient surreprésentés par rapport à la Communauté de Communes Nièvre et Somme (19,6% et 7,7%), ces catégories socio-professionnelles sont **sous représentées dans la population de la commune** avec seulement 1,7% de cadres et professions intellectuelles supérieures et 9,7% de professions intermédiaires présents localement. Cette situation traduit le phénomène de concentration d'emplois décisionnaires liée à la fonction de centralité de la commune ainsi que sa difficulté à attirer localement une population de **cadres et professions intermédiaires**.

### Un taux de chômage en hausse

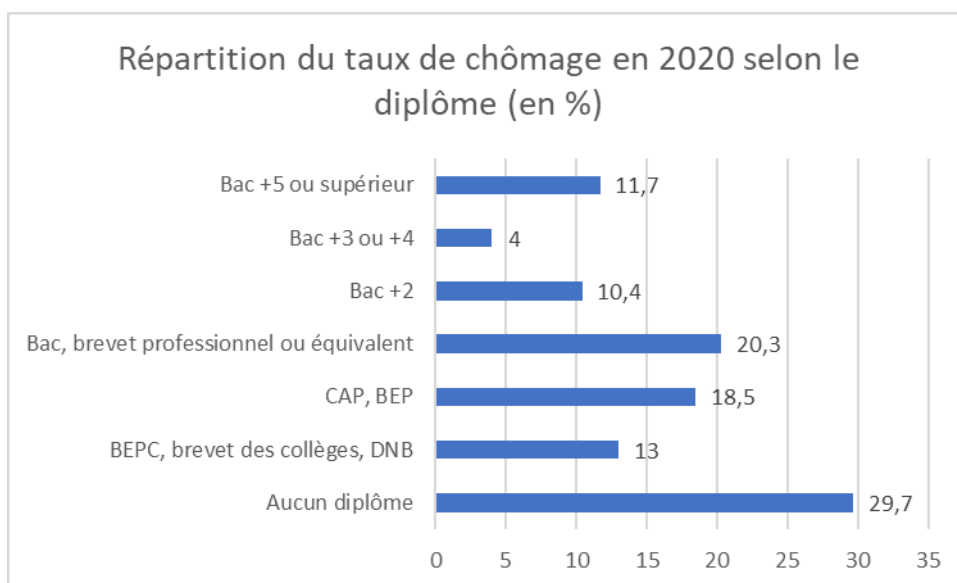
En 2020, **13% de la population active des 15-64ans (2 059) est au chômage**. Ce taux est bien supérieur à la Communauté de Communes Nièvre et Somme (10,3%) et à la moyenne française (9,5%).

Le **taux de chômage sur la commune est en constante hausse** depuis 2009 (9,8%) et 2014 (11,3%). Cette tendance va à l'inverse des autres référentiels en particulier de la moyenne nationale (10,3% en 2014 contre 9,5% en 2020).



*Données INSEE - traitement Ville de Flixecourt*

Le chômage touche particulièrement la **population n'ayant aucun diplôme** (29,8% des 15-64ans). Ce phénomène révèle une fois encore la fragilité de la population qui peut de fait se trouver éloignée de l'emploi. Le taux de chômage au sens du recensement suit également une tendance à la hausse depuis 2009. Cette hausse est particulièrement visible chez les jeunes.

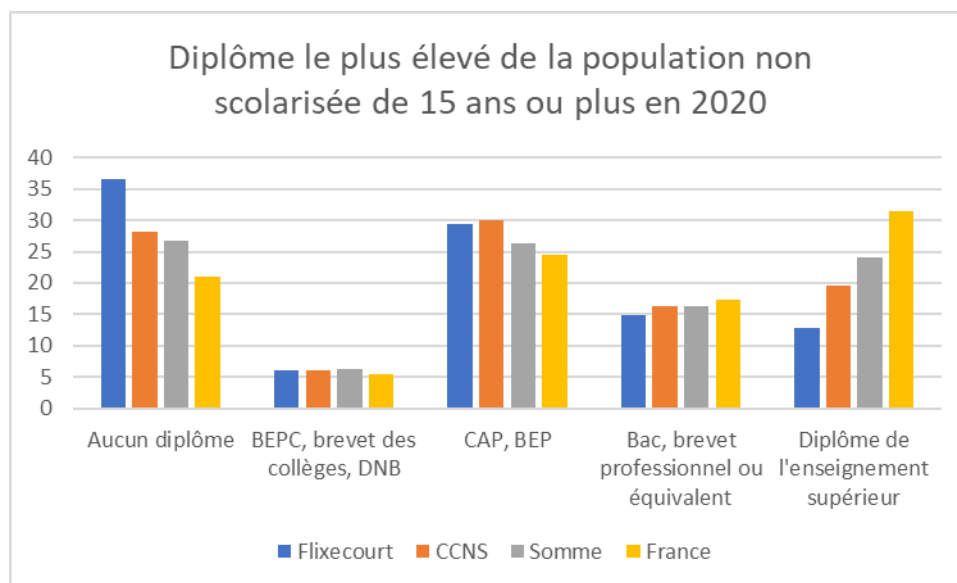


*Données INSEE - traitement Ville de Flixecourt*

#### Une population avec un niveau de formation faible

La population Flixecourtoise est **globalement moins diplômée** qu'au niveau de l'EPCI ou du département, et l'écart se creuse encore plus avec la moyenne nationale. La part des non diplômés représente **36,6% de la population de 15 ans ou plus non scolarisée**. Cela représente 7 points de pourcentage de plus qu'à l'échelle de l'EPCI (28,1%) et plus de 15 points de pourcentage avec la moyenne nationale (21.1%).

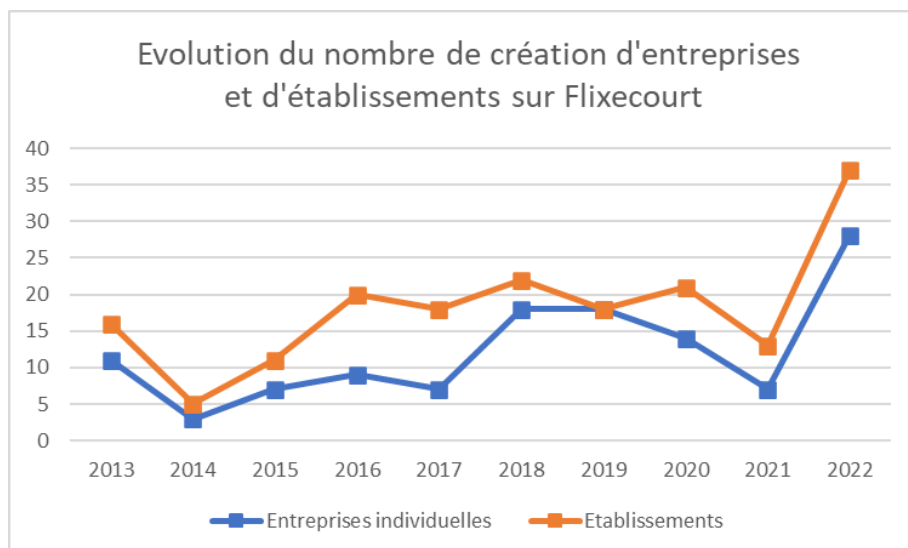
La majorité des habitants de la commune ne dispose d'aucun diplôme ou d'un niveau CAP, BEP ou équivalent. Seul **12,9% de la population déscolarisée de 15ans ou plus possède un diplôme de l'enseignement supérieur**, ce qui représente un écart considérable avec la moyenne nationale (31,5%). Des actions peuvent donc être envisagées en faveur de l'orientation scolaire, du soutien à la formation et à l'insertion, de l'aide aux devoirs ou plus généralement de l'ouverture culturelle, éducative et sociale.



*Données INSEE - traitement Ville de Flixecourt*

### Une dynamique de créations d'entreprises engageante

Depuis 2014, on observe une **hausse de la création d'entreprises et d'établissements** sur la commune de Flixecourt (par création d'entreprise il faut entendre l'immatriculation d'une nouvelle unité légale ou également la reprise d'une activité après plus ou moins d'un an ou la reprise d'une unité légale par une autre sous une nouvelle immatriculation). La création d'entreprises a connu une forte hausse en 2021, cela peut s'interpréter à la fois par la reprise économique à la suite de la crise du Covid-19 mais également par le développement de la ZAC des Hauts Plateaux à la sortie de Flixecourt en direction d'Abbeville, bien que celle-ci ne soit pas sur les limites communales, une grande partie des entreprises implantées ont leur adresse postale à Flixecourt.



*Données INSEE - traitement Ville de Flixecourt*

Cette tendance concorde avec celles visibles aux échelles intercommunales et départementales. La baisse enregistrée entre 2020 et 2021 est initiée par la crise de la covid-19 et la forte hausse en 2021 et 2022 par la reprise de nombreuses activités après une période d'arrêt.

<p><b>Atouts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Association des commerçants</li> <li>• Présence d'une ZAE en périphérie</li> <li>• Secteur de l'industrie et du commerce pourvoyeurs d'emplois</li> <li>• Offre commerciale riche et diversifiée répondant aux besoins quotidiens et occasionnels</li> <li>• Bonne densité commerciale en centre-ville</li> <li>• Peu de vacance commerciale</li> <li>• Faible taux de vacance commerciale</li> <li>• Offre de stationnement en centre-bourg</li> <li>• Présence de deux supermarchés</li> <li>• Services de proximité</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre caractérisé par une organisation linéaire au caractère routier, étendu et discontinu</li> <li>• Sécurité routière, étroitesse des trottoirs, syndrome de la ville rue en centre-ville</li> <li>• Locaux commerciaux et logements au-dessus à rénover</li> <li>• Faible accessibilité à pied de la ZAE</li> <li>• Taux de chômage élevé</li> </ul>
<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme « Petites Villes de Demain »</li> <li>• Périmètre ORT</li> <li>• Flux routier important favorisant les achats d'opportunité</li> <li>• Volonté de consommation en circuit-court</li> <li>• Révision du SCoT</li> <li>• <b>Présence d'une locomotive commerciale limitant l'évasion vers les autres territoires</b></li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Perte de vocation commerciale du linéaire dans le centre-ville</li> <li>• Déclin du centre-bourg marchand « historique » au profit de la ZAC, du supermarché Intermarché et du centre-bourg récent</li> <li>• Evasion commerciale</li> <li>• Hausse des achats en ligne</li> <li>• Des commerçants qui ne se réapproprient pas l'outil numérique</li> <li>• Baisse du pouvoir d'achat</li> </ul>



## Enjeux :

Favoriser les entreprises pourvoyeuses d'emplois

Lutter contre le chômage

Attirer de nouvelles entreprises

Renforcer l'offre de formation

Faciliter l'accessibilité aux commerces

Favoriser la mobilité de la population

Maintenir la diversité de l'offre commerciale

Maintenir une harmonie entre le centre et la périphérie

Associer les acteurs du commerce pour la revitalisation du centre-ville

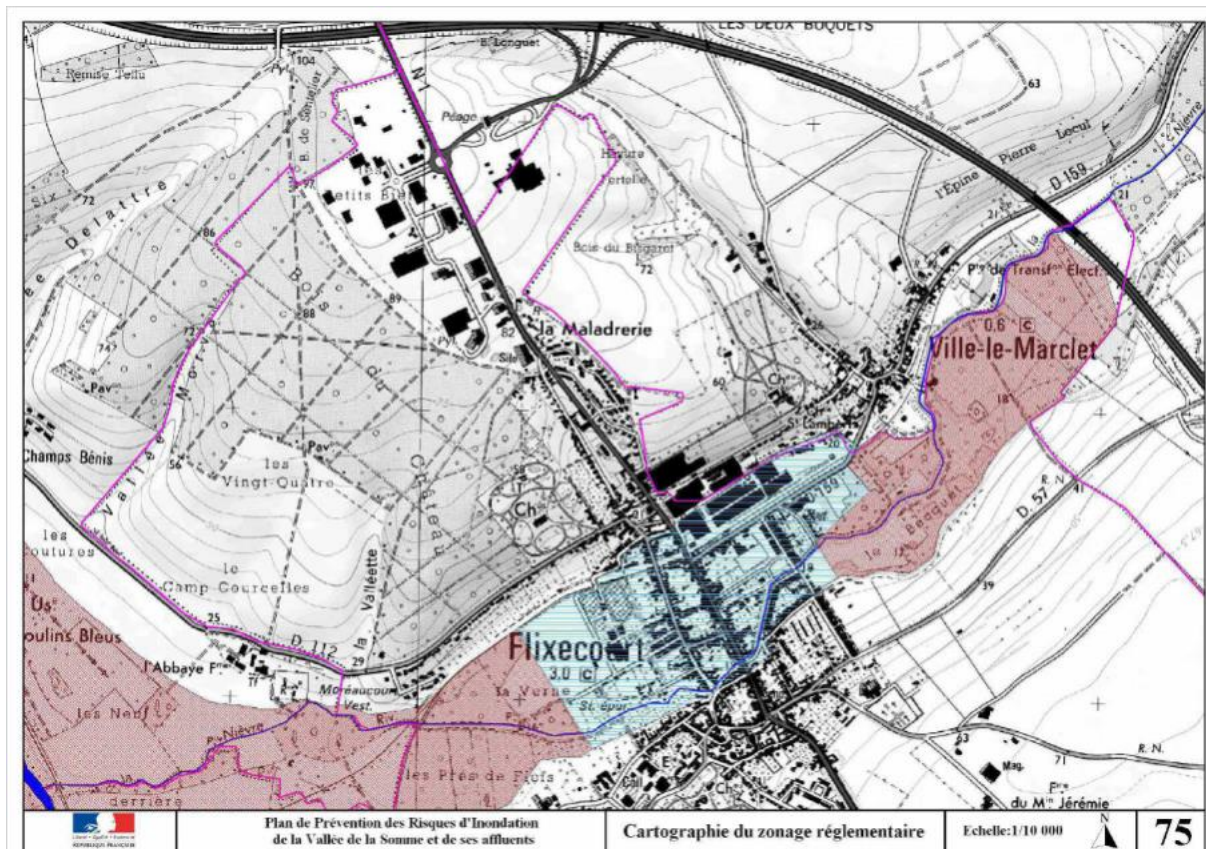
## Des dynamiques environnementales et écologiques spécifiques à prendre en considération

Une hydrologie et climatologie appelant à une vigilance sur les aléas liés aux crues

Le territoire connaît un climat tempéré océanique continental doux. La moyenne des précipitations (en mm) est de 782.6 sur une année (station météorologique d'Abbeville). Ces précipitations sont généralement fines et continues en hivers et brèves et fortes au printemps.

La commune de Flixecourt est traversée par la Nièvre qui vient se jeter dans la Somme dans la commune de L'Etoile. Flixecourt se trouve à l'extrémité du Bassin Versant de la Nièvre.

L'aval de la Nièvre, et donc une partie de la commune de Flixecourt, est concerné par le **Plan de Prévention du Risque Inondation** de la Vallée de la Somme. Le secteur du lieu-dit Le Becquet et la partie aval de la zone urbaine sont identifiés en tant que zone soumise à un **aléa important** ou présentant des **caractéristiques naturelles à préserver**. Le centre-bourg de la commune est classé en zone soumise à un aléa et à vocation urbaine.



La Nièvre a connu de **nombreuses crues** notamment en décembre 1999 avec un pic enregistré à  $8,8\text{m}^3/\text{s}$ . Les crues les plus récentes ont eu lieu en 2016 et 2018. Entre juin 2015 et décembre 2019 trois crues ont été observées. La crue de 2016 qui a fait suite à des épisodes orageux a provoqué elle aussi des inondations.



*Débordements sur le linéaire en amont - Ville de Flixecourt*

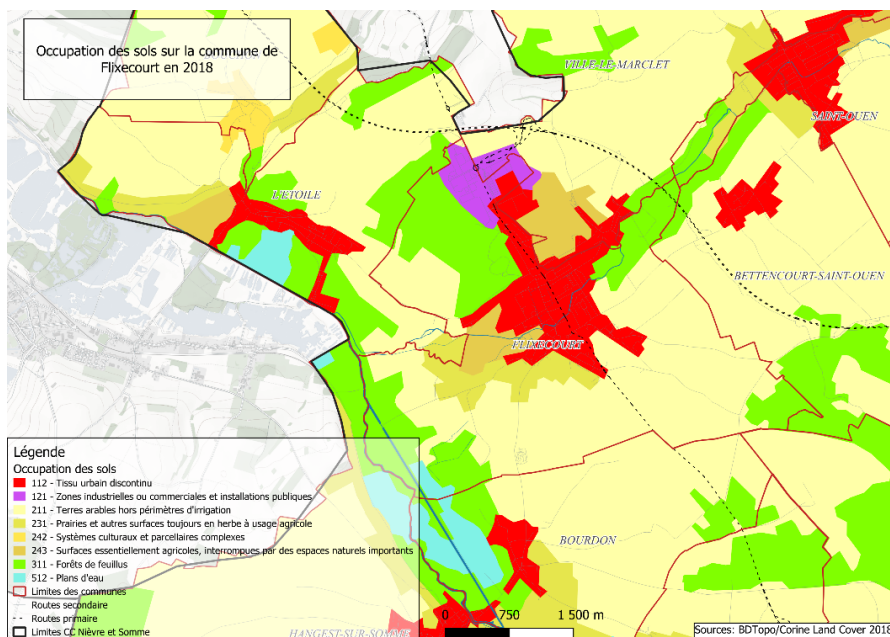


*Débordements dans le centre-bourg par remontée dans le réseau des eaux pluviales - Ville de Flixecourt*

## Une consommation foncière importante

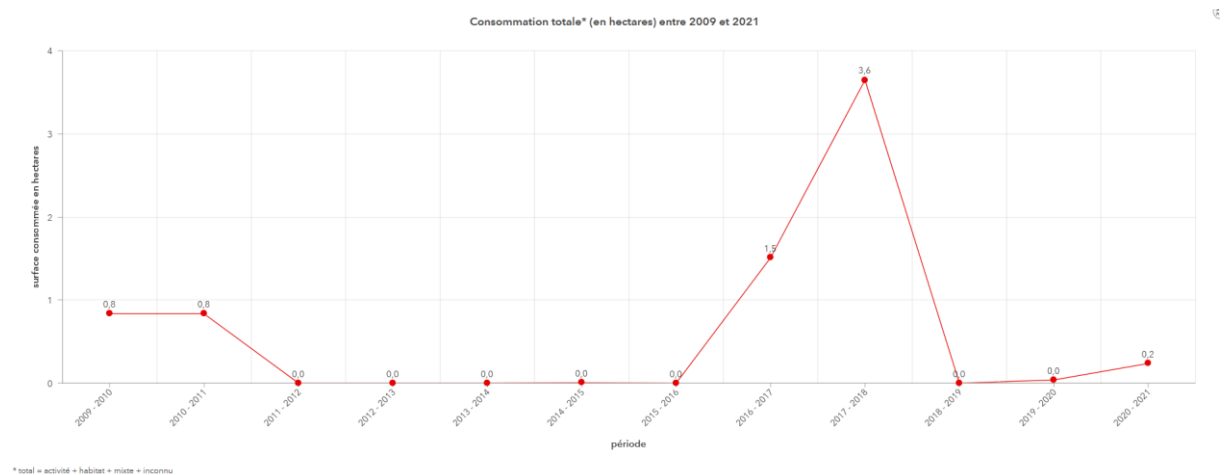
D'un point de vue géologique, l'assise du bassin versant de la Nièvre se compose essentiellement d'un horizon crayeux de l'époque du Crétacé supérieur. Les plateaux sont recouverts par des limons des plateaux ou loess qui sont des dépôts sédimentaires meubles continentaux. Les fonds de vallée sont constitués de dépôts alluvionnaires.

Sur le territoire Nièvre et Somme le relief est dessiné par les cours d'eau, l'altitude est basse le long de la Somme, la Nièvre et la Domart (entre 2 et 9m) et en périphérie directe. Une altitude plus élevée forme des plateaux en s'éloignant de la Vallée de la Nièvre (entre 108 et 134m).



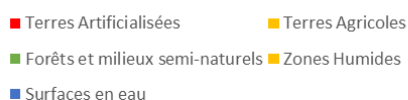
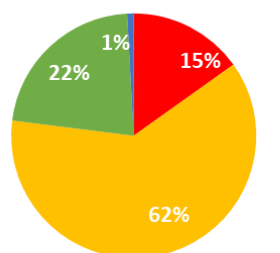
Sur la commune de Flixecourt, les sols sont majoritairement **agricoles (58% en 2020)**. Les sols artificialisés représentent cependant une part importante de l'occupation des sols (**17%**) ; cette part est d'autant plus élevée par rapport à la Communauté de Communes Nièvre et Somme dont les sols artificialisés représentent 5% du territoire.

Selon l'observation de l'artificialisation des Sols du CEREMA sur la période 2009-2019, **68 306m<sup>2</sup> de nouvelles surfaces ont été artificialisées** dont 53 740m<sup>2</sup> pour l'habitat et 14 566m<sup>2</sup> pour l'activité. Le taux d'artificialisation par rapport à la surface de la commune sur la période est de 0,8%. La commune n'est cependant pas celle de l'EPCI ayant le plus artificialisé sur cette période. En effet Ville-le-Marcelet a artificialisé 89 784m<sup>2</sup>, Argœuves 134 534m<sup>2</sup> et Saint-Sauveur 222 370m<sup>2</sup>. Selon l'observatoire des territoires, la part de la surface artificialisée entre 2009 et 2021 sur Flixecourt est de 0.6%, en comparaison sur Moreuil cette part est de 0.3% et sur Airaines de 0.2%.

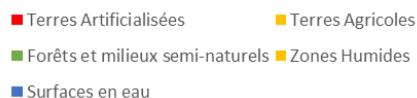
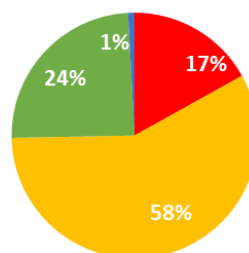


*Données CEREMA-Flux d'artificialisation des sols sur Flixecourt*

Occupation des sols par type en 2000



Occupation des sols par type en 2018



## Une production d'énergies renouvelables notable

Le territoire de la Communauté de Communes Nièvre et Somme possède un certain nombre de parcs éoliens pour un total d'environ 71 éoliennes en 2023.

L'intercommunalité a réalisé en 2018 un bilan énergétique des productions électriques renouvelables sur le territoire indiquant que les panneaux photovoltaïques avaient produit 446MWh et l'éolien 227 700MWh. Cette source d'énergie verte produite localement reste un atout pour accompagner les projets liés à la revitalisation sur le territoire (fourniture d'une électricité verte aux habitants en particulier).

## Un territoire riche en patrimoine naturel et un besoin de valorisation du patrimoine bâti

Un patrimoine naturel riche et à préserver

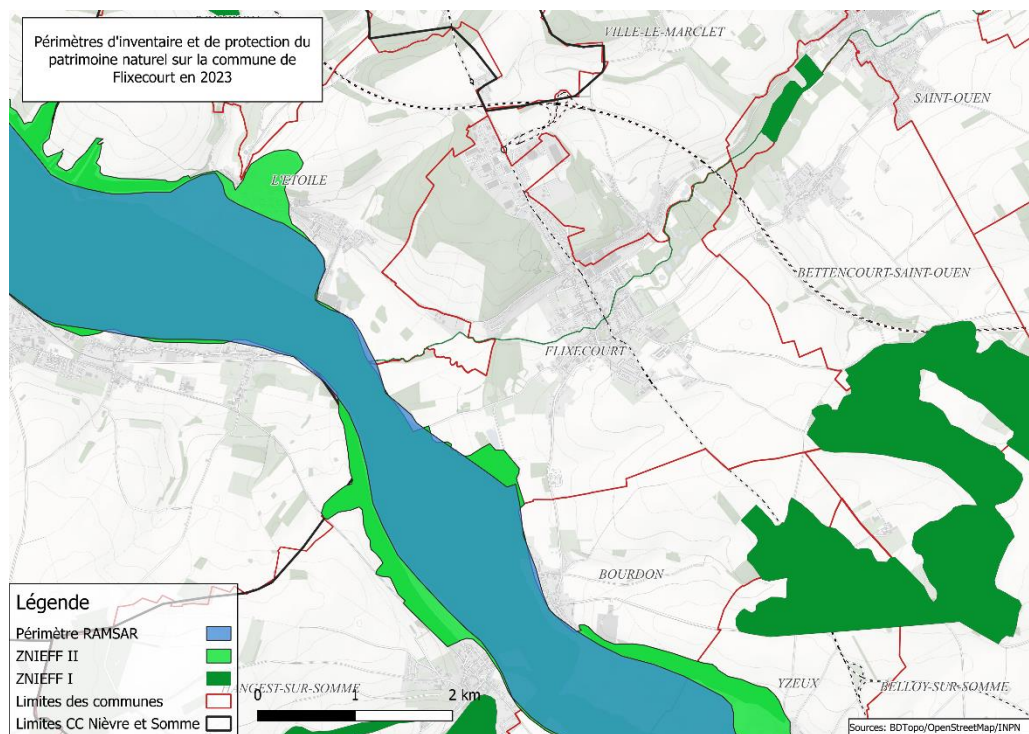
### *Les 2 ZNIEFF de Flixecourt, des marqueurs territoriaux*

La commune de Flixecourt fait état de la présence des **deux types de ZNIEFF** sur son territoire. Les ZNIEFF de type I recouvrent le « Cours de la Nièvre, de la Domart et de la Fieffe », le « Marais de la Vallée de la Somme entre Crouy-Saint-Pierre et Pont-Rémy » et le « Massif forestier de Vignacourt et du Gard ». La ZNIEFF de type II est celle de la « Haute et moyenne Vallée de la Somme entre Croix-Fonsommes et Abbeville », celle-ci traverse les limites de la commune entre Bourdon et l'Etoile.

### *Un périmètre RAMSAR défini*

La commune est également traversée sur le même périmètre de l'inventaire ZNIEFF II par une **zone humide protégée** par la convention RAMSAR, celle-ci se nomme « Mais et tourbières des Vallées de la Somme et de l'Avre ».

La commune n'est pas soumise à d'autres inventaires ou périmètres de protection concernant le patrimoine naturel. Cependant les différents périmètres d'inventaire, dont la ZNIEFF concernant la Nièvre qui passe en cœur de ville, recensent des **espèces à statut réglementé**. On recense notamment des espèces de poissons, d'angiospermes, de ptéridophytes pouvant se trouver le long de la Nièvre étant protégées ou pouvant faire l'objet de différentes réglementations.



### *Le marais communal, réserve de biodiversité*

Le **marais communal** se situe dans le périmètre ZNIEFF II et Ramsar, non loin de la commune de Bourdon. Il est composé de parties privées et de parties communales. Divers espaces composent le

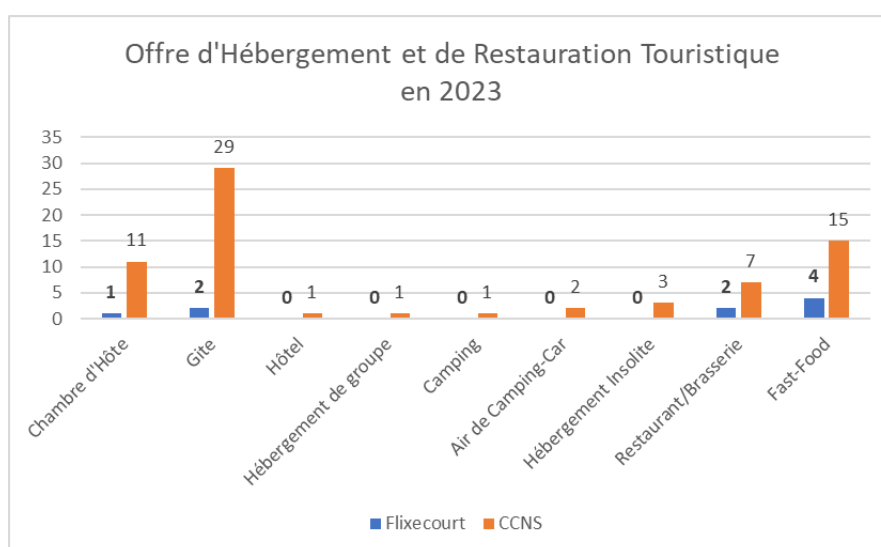
marais tel qu'une source, des étangs, des pâtures, des zones boisées et roselières. Le marais est fréquenté aussi bien par les pêcheurs, chasseurs que par les familles, sportifs.

Ces espaces sont des témoins de la **richesse naturelle de Flixecourt** et appellent à une prise en compte de cette dernière dans le projet de revitalisation (contrôle de l'artificialisation, intégration de projets compatibles avec le maintien de la biodiversité dans le temps, valorisation raisonnée notamment pour des fonctions d'agrément...).

Des patrimoines bâtis comme potentiels d'une attractivité touristique à construire

*Une offre d'accueil présente marquée par une faible représentation de Flixecourt*

L'offre d'hébergement touristique est assez variée dans l'Intercommunalité avec un total de **48 hébergements différents** recensés par l'office du tourisme dont 29 gîtes. Concernant l'offre de restauration, le territoire regroupe 22 établissements (restaurants et fast-food inclus) ainsi que 3 Food Truck transitant dans différentes communes de l'intercommunalité. Le territoire semble donc bien doté en solutions d'accueil même si comparativement, Flixecourt ne se pose pas en support de l'offre ; cette dernière reste pour l'essentiel diffuse et située en proximité des attracteurs.



Données INSEE – traitement Ville de Flixecourt

**L'offre d'hébergement touristique est limitée** sur la commune de Flixecourt avec seulement trois hébergements différents dont une chambre d'hôte situé au château de Flixecourt.

*Un territoire intercommunal connu et visité, un moindre rayonnement de Flixecourt*

La Communauté de Communes Nièvre et Somme bénéficie d'une forte fréquentation touristique. L'Office du tourisme de l'intercommunalité, a recensé pour l'année 2022, **4 532 visiteurs** ainsi qu'une forte hausse de la **location de bateaux** et de **vélos** en comparaison des autres années (962 personnes pour la location de bateaux et 177 pour les vélos électriques ou non).

Le territoire bénéficie notamment du passage de la **Somme** et de la **Véloroute Vallée de la Somme**. Celle-ci recense 2 082 piétons sur les points de passage d'Ailly-sur-Somme, de Bourdon et de Picquigny

en 2022 selon les données du conseil départemental de la Somme et environ 5 752 vélos. La Communauté de Communes Nièvre et Somme compte également **trois bases nautiques** (Argoeuves, Picquigny et Saint-Sauveur) permettant de faire de la voile, du paddle, du canoë, du rafting, du pédalo... sur la Somme ou sur les plans d'eau.

En effet, la Communauté de Communes Nièvre et Somme tire profit d'un certain nombre de sites touristiques. Le plus largement connu et fréquenté est le **site de Samara à la Chaussée-Tirancourt** (parc à thème) avec 63 790 visiteurs en 2022.

**Différents châteaux** ouverts aux visiteurs situés à Argoeuvres, Picquigny, Canaple ou Vauchelles-les-Domart ainsi que des lieux de mémoire à Bourdon, Vignacourt ou Crouy-Saint-Pierre complètent l'offre du territoire. L'ensemble des activités touristiques du territoire est répertorié sur l'application Wevisites alimentée par l'office du tourisme.

La commune de Flixecourt dispose également d'un site touristique ouvert aux visiteurs : le **moulin Basile**. Construit en 1776 en pierre blanche avec un soubassement en grès, il a cessé son activité à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et est resté à l'abandon pendant des années. Restauré par la commune en 2017, son accès est gratuit et entièrement digitalisé. Il reste un des marqueurs touristiques de la commune et vient compléter le panel des offres patrimoniales.



La commune dispose, en plus de ses équipements sportifs (piscine, patinoire), de quelques sites notables tels que le **mini-golf** ou le **passage du chemin du Halage**.

En outre, la commune a développé avec l'office de tourisme, un **circuit découverte** de la ville permettant de visiter les différents points d'intérêts. Celui-ci peut être consulté sur l'application Wevisites ou sur le site de l'office du tourisme, celui-ci existe uniquement en version dématérialisée et ne bénéficie pas d'une signalisation dans la commune. La commune pourrait encore renforcer son attractivité touristique en valorisant son **patrimoine inexploité**.



*Un patrimoine industriel connu mais peu valorisé sur la commune*

Flixecourt bénéficie d'un **patrimoine architectural remarquable** hérité principalement du 19<sup>e</sup> siècle avec l'essor de l'entreprise des frères Saint. De nombreux bâtiments reflètent cet héritage tel que :

- **Le château des Saints** (de la Navette). Construit en 1881 par Stéphanie Saint, ce château est bâti sur la pente qui domine la Nièvre, à l'orée du bois qui s'étend jusqu'au camp César. Ce bâtiment est inscrit au titre des **Monuments Historiques**.



- **L'usine Saint Frère**, la première unité de production des Frères Saint. Implantée en 1857, il s'agit d'un **ancien peignage de laine** implanté dans la pente de la route d'Abbeville.



- **Les cités ouvrières :**

- **Cité Saint-Gaston, 1909.** La cité comprend trente-huit logements regroupés en trois blocs de dix logements et un bloc de huit logements, séparés par des venelles desservant les dépendances et les jardins. Les logements appartenant au dernier bloc de huit se distinguent par une largeur plus importante en façade. (Lefébure Thierry, (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général).



- **Cité Saint-Guillaume, 1892.** La cité Saint-Guillaume est composée de quarante logements implantés sur rue, de part et d'autre d'une voie initialement en impasse. Les logements sont réunis par blocs de dix et séparés par une venelle qui permet de desservir l'arrière des parcelles et les remises de jardinage qui en dépendent. (Lefébure Thierry, (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général)



- **Cité Saint-Maurice, entre 1898 et 1910.** Ces logements en brique se signalent par la présence d'un pan coupé qui loge l'entrée de chaque habitation. Elles comprennent un étage carré couvert d'un toit en tuiles flamandes mécaniques à deux pans et croupes. A la suite, la cité se compose de 58 logements rue Georges-Outrebon, réunis

par blocs de dix, onze et douze, et de 52 logements rue Marius-Sire, également rassemblés par blocs d'une dizaine de logements. (Léfébure Thierry, (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général)



- **Cité de la rue James** (Saint Maurice 2), 1<sup>er</sup> quart du 20<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un ensemble de dix logements mitoyens, à pignons sur rue, disposant d'une remise et d'une petite cour postérieure ainsi que d'un petit jardin en fond de parcelle. Les logements à étage de comble sont construits en briques et couverts de tuiles mécaniques. (Léfébure Thierry, (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général).



- **Cité du Becquet** entre 1922 et 1938. La cité ouvrière du Becquet se développe sur une distance de 250 m en ligne droite, entre la rue de Bettencourt et la cité Saint-Maurice (rue Georges-Outrebon). Elle n'occupe qu'un seul côté de la rue Yves-Poiret, la façade

principale des logements étant ainsi orientée à l'ouest. Bien qu'étant pratiquement la cité la plus éloignée de l'usine, elle est sans doute celle qui possède **l'impact visuel le plus fort dans le paysage urbain de Flixecourt**. (Léfébure Thierry, (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général).



- **Cité du Grand Vivier**, environ 1912. La cité du Grand-Vivier est une petite cité ouvrière, située à l'arrière de la cité Saint Gaston. Elle est composée de cinq maisons à deux unités d'habitation, construites en briques et couvertes d'un toit de tuiles mécaniques, à longs pans et pignons couverts. (Léfébure Thierry, (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général).



En complément, de ce patrimoine riche hérité de l'ère industrielle, Flixecourt bénéficie d'autres marqueurs, aujourd'hui peu valorisés, mais qui pourraient renforcer l'attractivité de la commune.

- Les **châteaux de la commune** :

- Le **château blanc**, construit en 1912 par Alice Saint, la bâtisse est inspirée du style Louis XV et est principalement bâti en pierre de taille. Une façade est tournée vers l'usine, l'autre vers le château de la Navette.
- Le **château rouge**. Il s'agit du premier château construit pour la famille Saint, la bâtisse est établie face à l'entrée des ateliers de tissage entre 1861 et 1863.



- **L'église Saint-Léger**. L'église paroissiale de Flixecourt est associée à la présence d'un prieuré-cure fondé par Aleaume d'Amiens avant le milieu du 12e siècle. A partir de 1583 le prieuré-cure dépend du collège des Jésuites d'Amiens. La propriété se compose d'une maison priorale d'habitation à étage, d'un puits, d'étables, d'un jardin et d'une chapelle. L'ancienne église priorale est à l'origine de l'église paroissiale. En 1706 la flèche s'écroule sur une partie de la nef lors d'une violente tempête, l'édifice n'est pas réparé faute de moyens. L'entrée de l'église est orienté nord-sud, l'entrée principale est au nord tournée vers le village. L'édifice a changé d'orientation lors de sa reconstruction entre 1789 et 1791.

- D'autres **points d'intérêt** ponctuent la commune :

- **L'ancienne maternité** Saint Frères, construite par l'entreprise en 1930 dans le cadre de sa politique sociale en faveur du personnel, elle sert d'hôpital militaire allemand pendant l'occupation, elle ferme en 1975 et, depuis 1978, le bâtiment accueille la Maison Familiale Rurale ;
- **L'ancienne Ferme Saint-Frère**, construite en 1878 à l'initiative de Jean-Baptiste Saint pour aider les familles les plus démunies à se nourrir. Elle se situe près de l'ancienne maternité ;
- **La Prévoyance**, sur la façade la date 1910 est inscrite, elle se situe près de l'ancienne voie ferrée. Ancien magasin coopératif Saint Frère, la société coopérative de la prévoyance a investie 1 million de francs pour créer 7 magasins dont celui-ci.

- La **mairie**, à l'origine maison de maître, le bâtiment est construit en 1880 pour le directeur de l'usine Saint-Frère de Flixecourt. En 1946 la commune rachète la demeure pour y installer la mairie ;
- **L'ancien hôtel de ville**, construit en 1826 pour remplacer l'ancien échevinage.

<p><b>Atouts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Château et usine</b> inscrits aux <b>Monuments Historiques</b></li> <li>● <b>Passage de la Véloroute</b> Vallée de la Somme</li> <li>● <b>Activités sportives et de loisir</b></li> <li>● <b>Moulin Basile</b> antenne de l'office du tourisme</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Faible <b>offre d'hébergement</b> à l'échelle de la commune</li> <li>● <b>Absence de signalisation pour la visite de la commune</b></li> <li>● <b>Absence de site touristique valorisé actuellement</b></li> </ul>
<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Programme « Petites Villes de Demain »</b></li> <li>● <b>Véloroute</b> reliant celle de la Vallée de la Somme</li> <li>● <b>Présence de l'Office de Tourisme</b> dans la commune (Moulin Basile)</li> <li>● Fort <b>patrimoine industriel</b> et un potentiel de <b>valorisation</b> important</li> <li>● Développement du <b>tourisme de pleine nature</b> et capitalisation avec la <b>Véloroute</b></li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Banalisation de l'architecture industrielle</b></li> <li>● Disparition <b>progressive du patrimoine industriel</b></li> <li>● Si la faible valorisation du patrimoine se poursuit, une attractivité touristique qui restera focalisée sur d'autres sites de l'EPCI et une <b>absence de rayonnement de Flixecourt</b></li> </ul>

## Enjeux :

Valoriser le patrimoine naturel

Valoriser le patrimoine industriel

Développer une offre d'hébergements touristique

Positionner Flixecourt comme une destination du paysage touristique